

# Panorama européen des engagements étudiants

## SOMMAIRE

<b>Éditorial</b> , par Jean-Noël Jeanneney, président d'Europartenaires	4
<b>Introduction</b>	6
<b>11 pays à la loupe</b>	
L'Allemagne	9
L'Angleterre	14
La Belgique	19
L'Espagne	23
La France	27
La Hongrie	31
L'Italie	35
Les Pays-Bas	39
Le Portugal	43
La Slovénie	48
La Suède	53
<b>Engagements européens</b>	59
<b>À travers l'Europe</b>	
Suis-je étudiant ?	66
Motifs de l'engagement étudiant	68
Relations entre institutions et associations	75
Modalités de l'implication	81
Impact de l'engagement	85
<b>Conclusion</b>	90
<b>Annexes</b>	
Associations & institutions	94
Bibliographie	102
<b>Remerciements</b>	106

## **EDITORIAL**

J'ai plaisir à saluer chaleureusement la publication que voici, dont l'intérêt me paraît grand, et qui honore ses auteurs.

La richesse et la diversité des engagements étudiants dans chaque pays de l'Europe, tels qu'ils sont ici décrits font apparaître, comme un puzzle reconstitué donne à voir un paysage cohérent, les traits communs et les valeurs partagées dans la perspective de la construction de l'Union.

On trouvera dans ce panorama bien des sujets de réflexions – à la fois sur l'originalité de chaque peuple et sur le socle de ce qu'ils partagent, sans en avoir toujours assez conscience. Divers stéréotypes s'en trouveront très heureusement pourfendus.

D'autre part cette information concrète sur les mécanismes est précieuse. Elle facilitera les échanges pratiques et la circulation des idées. Elle favorisera les rencontres entre des jeunes gens de pays différents afin qu'ils puissent bâtir des projets communs, confronter leurs opinions, participer à de multiples échanges.

Servir un débat d'idées et un dialogue des cultures, c'est aller dans le sens de l'Histoire, c'est travailler à l'émergence d'une véritable opinion publique européenne, qui affirme des vues novatrices et originales, et devienne, pour longtemps, un acteur dynamique et pacifique de la grande ambition commune.

**Jean-Noël Jeanneney**

Professeur à l'Institut d'études politiques  
Président d'Europartenaires  
Ancien ministre

# Introduction

Parmi les formes d'engagements étudiants, la représentation quasi syndicale et le fait corporatif sont seuls à être en France traditionnellement reconnus. Les associations sportives, les associations artistiques ont bien émergé depuis les années 60, mais uniquement comme un moyen para-administratif commode pour organiser des activités. Ce n'est qu'au cours des années 80 et surtout 90 que le monde associatif a pris un essor phénoménal dans toute la société, qui n'a pas épargné la communauté universitaire.

Il a ainsi été observé une multiplication des initiatives solidaires étudiantes, aussi bien dans les quartiers difficiles que dans diverses régions du monde, davantage de projets culturels étudiants, débordant des campus pour mieux s'inscrire dans les villes, et encore, parmi les organisations représentatives étudiantes, l'émergence d'un acteur supplémentaire, la Fédération des Associations Générales Étudiantes renouvelant la tradition corpo.

Mais ces développements divers n'avaient pas défini pour autant un espace autonome et transversal pour les associations étudiantes dans notre pays. Les uns restaient dans leur thème spécifique ; les rotations très rapides de générations freinant la réalisation de toute ambition globale. Les autres, entraînés par l'inertie d'un système, n'étaient tournés que vers la participation aux processus représentatifs.

Il a fallu attendre 1996 pour que la fondation d'Animafac propose une incarnation au monde associatif étudiant, à partir d'une mise en réseau des associations étudiantes françaises et d'une volonté globale de développement. Adapté aux goûts de notre époque, le réseau Animafac a mis en place une démarche très pratique, basée sur l'échange d'expériences à travers des rencontres et des publications, ainsi que l'analyse et l'étude, suivies du témoignage argumenté, pour diffuser de bonnes pratiques ou proposer des évolutions.

Ce " panorama européen des engagements étudiants " participe exactement à cette démarche. Il est bien connu que la banalisation de la construction européenne n'est ni rapide, ni aisée. Malgré le programme Erasmus, malgré des sondages qui montrent une acceptation de l'Europe de plus en plus naturelle au moins chez les jeunes, la méconnaissance des autres pays reste la règle.

Afin de pallier cette inexpérience et pour mieux favoriser à l'avenir les initiatives étudiantes à " dimension européenne ", les associations réunies au sein du conseil d'administration d'Animafac ont donc décidé, comme premier pas, la réalisation de ce panorama qui n'aurait pas vu le jour sans le soutien du programme " dialogue intercitoyen " de l'Union Européenne.

Des difficultés ont du être surmontées dans le travail de préparation destiné à cerner, parmi toutes les ressources disponibles, le meilleur angle d'approche. Trouver une méthode d'étude satisfaisante a nécessité plusieurs tentatives. La réalisation de ce rapport est le fruit de ces réflexions et d'un travail d'enquêtes menées localement, dans une dizaine de pays, - n'appartenant pas tous à l'Union européenne. Après avoir identifié les acteurs locaux de la vie étudiante : associations (par thèmes, par lieux), unions d'élèves, unions nationales, institutions, nous avons procédé par entretiens et visites des universités, des lieux étudiants et des instances représentatives. Nous offrons ici à lire une synthèse de témoignages, éclairée de quelques données statistiques. Naturellement, nous traduisons une ambiance, un " ressenti " de nos interlocuteurs, que nous ne pouvons ériger en vérité absolue.

L'étude présente tout d'abord de façon simple et générale l'univers étudiant dans différents pays : institutions de l'enseignement supérieur, cursus, conditions locales de la vie étudiante et du développement des associations. Nous nous sommes également intéressés à l'échelle européenne, qui présente des institutions et des associations étudiantes spécifiques. Quel que soit le lieu, nous avons observé des similitudes de fonctionnement associatif, nous guidant dans quelques pistes transversales de réflexion. L'identité étudiante, les motifs de l'engagement, les liens entre les institutions et les associations, les modalités de réalisation des projets et enfin la question de l'impact de l'engagement, sont les premiers thèmes pour lesquels des traits communs se dégagent du fait associatif.

Ce panorama ne saurait se prétendre exhaustif dans aucun des sujets qu'il traite. Il doit être perçu comme une mosaïque, un ensemble fragmentaire, mais qui fait néanmoins partie d'un édifice à découvrir. L'objectif est d'ouvrir une discussion, de compléter ensuite par d'autres contributions ce champ de connaissances à peine défriché.

# 11 pays à la loupe

## L'Allemagne

**L'Allemagne est une république fédérale, comprenant 16 Länder (états fédéraux).  
82 millions d'habitants.**

**Capitale : Berlin (3,4 millions d'habitants).**

**1,8 millions d'étudiants soit 14 % des jeunes de 18 à 24 ans<sup>1</sup> répartis dans environ 350 établissements d'enseignement supérieur dont 86 universités et 150 écoles supérieures techniques.**

L'Allemagne est le plus grand des pays de l'union européenne par sa population, proche de l'Angleterre et de la France par le nombre d'étudiants. Son fonctionnement de fédération, qui implique un partage des rôles entre l'Etat et les Länder, entraîne une relative hétérogénéité des politiques éducatives. Elles sont définies par les Länder, responsables de tous les établissements qu'ils financent. L'Etat prend néanmoins les décisions sur les structures universitaires et les programmes d'enseignement et une coordination des politiques des universités est assurée, notamment par un conseil permanent des recteurs.

Fait propre à l'Allemagne dans son ensemble, l'enseignement supérieur se décompose en deux branches principales : les universités et les écoles supérieures techniques. Ces dernières, (les Fachhochschulen), spécifiquement allemandes, offrent des études plus courtes, denses et scolaires que les universités. 32 % de tous les diplômés<sup>2</sup> de l'enseignement supérieur y ont fait leurs études, l'emploi est assuré derrière.

La durée des études universitaires est plus longue en Allemagne que dans les autres pays d'Europe, et la tendance politique vise à les raccourcir. Ainsi, le prêt étudiant accordé par l'Etat, même s'il est considéré comme d'un montant minime, n'est attribué que pour 5 ans, tandis que les étudiants obtiennent leur diplôme à l'université en moyenne en 13 semestres, soit 6 ans et demi. Les frais de scolarité, dits " taxe sociale ", avoisinent, dans toute l'Allemagne, environ 100 euros par an et donnent accès aux services tels que restaurant et résidence universitaires, centres sportifs, etc. Un montant supplémentaire peut être prélevé pour obtenir un ticket de transport semestriel. À Berlin et dans le Bade-Wurtemberg, une taxe administrative de 50 euros par semestre été introduite et suscite des protestations étudiantes.

Malgré la pression financière, les étudiants ont une grande liberté dans la répartition de leurs cours et l'organisation de leur temps à l'université. Cela permet une vie associative et sociale assez riche, même si l'impression dominante est celle d'une diminution du nombre d'étudiants et de jeunes impliqués dans des activités sociales ou prenant des responsabilités dans les associations. Dans certains Länder du sud, en Bavière par exemple, les étudiants ne sont pas représentés dans les structures administratives, mais dans le reste de l'Allemagne, chaque université abrite une union étudiante (AStA<sup>3</sup>) dotée de sa propre constitution, gérant un budget de façon autonome, et qui assure la défense des intérêts étudiants. En général, les étudiants votent chaque année pour un parlement étudiant, qui élit à son tour l'AStA.

Les unions étudiantes, dans les établissements d'enseignement supérieur, sont composées au minimum d'un président, d'un trésorier et d'une personne chargée des affaires sociales. En premier lieu, elles utilisent leurs fonds pour financer les événements et une grande variété d'activités étudiantes : concerts, clubs de théâtre, chorales, etc. Elles se chargent aussi de la politique sur l'éducation, des étudiants étrangers, des femmes. Les structures "gay & lesbian" par exemple, sont financées par l'union étudiante, mais fonctionnent indépendamment. Beaucoup d'AStAs emploient aussi des jeunes pour des domaines précis comme la culture ou

---

<sup>1</sup> Ce chiffre, comme celui donné dans les autres pays, est précisément le taux de fréquentation de l'enseignement supérieur des jeunes de 18 à 24 ans, en 1997/98. Source Eurostat.

<sup>2</sup> En 1997, d'après DAAD, office allemand d'échanges universitaires.

<sup>3</sup> Allgemeiner StudentenAusschus.

le sport. Elles peuvent avoir, selon leurs moyens, jusqu'à 30 employés pour leur support technique. Leurs fonds proviennent surtout des frais d'inscription payés par les étudiants dont une partie leur revient. L'AStA de l'université Humboldt<sup>4</sup> à Berlin illustre tout ceci : suivant la loi, l'université lui délègue certains services comme le conseil social, et lui fournit une partie des fonds nécessaires à cette activité. Elle gère un budget important : 325 000 euros par an, recevant 5 euros par étudiant<sup>5</sup> et par semestre.

Comme on peut l'observer à Berlin, l'engagement étudiant a deux orientations : l'une est relative à l'environnement immédiat de l'étudiant - l'université, le financement, le logement, les conditions matérielles, les loisirs ; l'autre concerne un positionnement par rapport à la société civile. Les plus conservateurs préfèrent ne s'occuper que des services aux étudiants et des affaires qui les concernent, c'est le cas à l'Université Technique de Berlin, tandis que les plus radicaux, comme les étudiants de l'AStA de l'université Humboldt, se positionnent comme éléments de la société et revendiquent un droit à s'exprimer et à agir en tant qu'étudiants sur le plan politique. Comme la participation aux élections étudiantes est faible (environ 20 % de votants), lorsqu'une union étudiante parle au nom de tous les étudiants, sa légitimité est mise en cause. À Berlin, l'AStA de l'université Humboldt a été attaquée en justice à ce sujet, cela va réellement jusqu'aux tribunaux.

Les pouvoirs politiques, de leur côté, contestent depuis longtemps le droit des étudiants à revendiquer un mandat de politique générale. Ils s'appuient sur la courte durée de la participation à la vie étudiante, et également sur l'éparpillement politique des étudiants.

Les jeunesses politiques sont cependant très fortes, elles représentent toutes les tendances et ont des groupes dans chaque université. On trouve également des jeunes tournés vers les projets humanitaires, des " anti-mondialisation " et d'autres pour la défense de l'environnement, à caractère pacifique. La plus grande association, comptant 16 millions d'adhérents est évidemment celle du sport, et ses membres sont avant tout des usagers.

Enfin, il existe en Allemagne comme en Autriche, des corporations d'étudiants. Liées à l'idéal de démocratie de la révolution de 1848, elles ont été interdites sous le national-socialisme et sont réapparues après la guerre, mais réactionnaires. Quand elles ne sont pas apolitiques, elles vont de la droite libérale à l'extrême-droite. Dans ces groupes d'étudiants masculins formant une union à vie, les plus nationalistes se battent encore en duel. Les corporations ne jouent plus un rôle prédominant dans la vie étudiante, mais attirent de nouveaux membres en partie grâce aux loyers attractifs qu'elles proposent dans les foyers qu'elles possèdent.

En effet, se loger fait partie des difficultés étudiantes : les universités allemandes n'ont en général pas de campus. Il existe des résidences et des foyers étudiants dans chaque ville, entretenus par les œuvres universitaires ou par des organisations confessionnelles ou privées, mais qui ne proposent pas suffisamment de chambres pour répondre à la demande. Il est très fréquent que les étudiants louent des appartements en commun. Pour faire face aux différents coûts, beaucoup d'étudiants travaillent, ce qui nuit à la qualité de leurs études.

Certains étudiants remarquent un succès croissant des associations de filières, déjà tournées vers l'avenir professionnel et observent que les étudiants quittent de plus en plus tard le foyer familial. Des tendances qui contrarient l'image d'une université proposant un temps unique d'autonomie et d'ouverture aux autres, en continuité de l'enseignement secondaire allemand, dont la vocation est autant de rendre les jeunes, futurs citoyens, autonomes que de leur transmettre des savoirs. Dès le lycée, les jeunes ont leur après-midi libre, qui ne correspond pas à un temps organisé : à eux de se prendre en charge et de faire l'expérience du groupe. L'expérience scolaire se poursuit à l'université, avec en particulier des tâches en projet, différant selon les enseignements dans leurs modalités, mais toujours présentes. Même si l'on constate à Berlin des difficultés à assurer une vie étudiante permanente au sein des universités, la vie sociale organisée des étudiants semble une réalité de la culture allemande.

---

<sup>4</sup> Wilhelm von Humboldt (1767 - 1835) a fondé l'université de Berlin en 1810. Il a proposé un idéal pédagogique d'enseignement supérieur, auquel les universités, du XIXe à la première moitié du XXe siècle, se sont référées.

<sup>5</sup> L'université comptait un peu moins de 35 000 étudiants au semestre d'été 2001.

## L'Angleterre

**Monarchie constitutionnelle, à régime parlementaire.**

**53 millions d'habitants.**

**Capitale : Londres (7 millions d'habitants).**

**2,1 millions d'étudiants<sup>6</sup>, répartis dans environ 170 universités et institutions d'enseignement supérieur. 21% des jeunes sont dans l'enseignement supérieur<sup>7</sup>.**

"Nos meilleures années " : il est courant en Grande-Bretagne d'entendre ainsi parler des années universitaires. Par une tradition remontant à la création des deux plus vieilles universités Oxford et Cambridge, et toujours encouragée, les Anglais associent au temps étudiant le fait de quitter le foyer familial pour devenir indépendant et apprendre à vivre en société. C'est aussi le moment pour l'étudiant de s'intéresser à tout ce qui lui plaît, et le choix ne manque pas !

Mais avant tout, être étudiant coûte cher. Exception faite des filières de droit, médecine et architecture, les études durent entre trois et quatre ans, au maximum cinq, selon le choix d'effectuer ou non une année à l'étranger. Dépendant du revenu parental, et non des établissements ni des filières d'études, les frais de scolarité s'élèvent chaque année pour un tiers des étudiants à 1050£ soit 1675 euros par an, un autre tiers paye un pourcentage de ce montant, le dernier tiers ne paye rien. Les universités assurent l'accessibilité d'une location la première année sur le campus, proche et peu chère. Ensuite il faut louer dans le privé, typiquement, de 3 à 6 étudiants partagent un appartement.

Pour faire face à ces dépenses, les étudiants ont accès à un prêt (de 4000 à 5600 euros par an) à rembourser au taux de l'inflation, lorsqu'ils toucheront un salaire. Dans les filières scientifiques et techniques, à une période où les ingénieurs et les informaticiens manquaient, les entreprises ont proposé des bourses aux étudiants de ces domaines. Aujourd'hui encore, même si le phénomène est en net recul, il est possible pour l'étudiant d'avoir une bourse, moyennant quelques travaux rémunérés l'été pour l'entreprise. De telles bourses sont rares dans les sciences humaines comme l'histoire ou la philosophie. En conséquence presque tous les jeunes travaillent pendant les 3 mois de vacances annuelles, et parfois à temps partiel durant l'année. Notons que les unions étudiantes proposent un certain nombre d'emplois étudiants par lesquels débute souvent ceux qui prendront ensuite des responsabilités associatives.

Il y a plus ou moins par loi une union étudiante par université, au statut d'association, et aux membres élus démocratiquement par tous les étudiants. Le cas de Londres est à part puisque 8 établissements se regroupent sous le nom d'université de Londres, mais ont chacun leur union étudiante. Ces dernières reçoivent des fonds de l'université en fonction du nombre d'inscrits et le gèrent de façon autonome. Il leur est cependant interdit de financer des groupes religieux, des associations de bienfaisance ou des partis politiques, exception faite des branches jeunes des partis "officiels". Elles soutiennent les clubs divers de l'université, reconnus selon différents modes, en général peu contraignants : pour obtenir un financement, à l'université d'York et être une association officielle, il faut réunir 40 signatures d'intention, des statuts et une prévision d'activité...

Les unions étudiantes assurent aussi la représentation des étudiants et la défense de leurs intérêts auprès de l'université et remplissent une fonction sociale, pouvant accorder des prêts d'un petit montant aux étudiants en difficulté, ou prendre en charge des frais de crèche des étudiants parents. Last, but not least : elles gèrent selon leur taille un certain nombre de bars, restaurants ou boîtes de nuit aux prix très avantageux pour les étudiants. Ces lieux conviviaux où tous les étudiants se rendent, s'ils les isolent des habitants, permettent aussi un dynamisme fort de la communauté étudiante dans chaque ville.

---

<sup>6</sup> Pour le Royaume-Uni, année 98/99, statistiques officielles du Royaume-Uni.

<sup>7</sup> Données 1997/98 Eurostat.

Certains étudiants impliqués dans l'union étudiante prennent une année sabbatique pour remplir leur mission et sont payés (relativement peu), tandis que d'autres sont bénévoles. Il y a aussi un certain nombre d'employés à temps plein ou temps partiel, secrétaires, comptables, assistantes sociales, dont le nombre peut atteindre 50 dans les grandes universités (Manchester, Newcastle, Leeds, Londres, Bristol).

Lors des élections étudiantes, les candidats sont parfois politisés, souvent non. A York, les apolitiques ont plutôt la préférence, ils s'occupent de "politique avec un petit p", de ce qui touche plus immédiatement les étudiants (négociations avec les autorités locales sur le volume sonore des soirées, par exemple).

Les unions étudiantes délèguent en général le lobbying auprès du gouvernement à l'union nationale des étudiants, NUS<sup>8</sup>, à laquelle elles s'affilient volontairement, souvent aussi pour pouvoir délivrer la carte NUS qui donne droit à un certain nombre de réductions. Mais, par exemple, l'Imperial College (à Londres) est indépendant. L'organisation de la NUS est assez confuse, mais en faire partie constitue un premier pas significatif quand on sait que des hommes politiques anglais de premier plan en ont été présidents dans leur jeunesse.

L'existence des campus favorise une vie associative étudiante dont l'université est le point focal, même si les cours n'entrent que pour une très faible part dans cette vie. Distincte de l'union étudiante, l'association sportive de l'université, (athletic union) y est étroitement associée. Pour pratiquer un sport l'étudiant paye 16 euros en moyenne par an, les activités proposées à l'université n'étant jamais très chères. On trouve aussi les associations de doctorants, d'étudiants étrangers ou d'anglais à l'étranger, et d'étudiant " mûrs " (" mature students ") regroupant les étudiants âgés de 25 ans et plus. Certains clubs dépendant de l'union étudiante forment un réseau avec leurs homologues des autres universités. Ainsi les télévisions étudiantes, au nombre de 8, organisent un festival annuel avec remise de prix pour leurs différentes productions, tandis qu'elles diffusent leurs programmes 24h/24 dans leur campus et dans les divers bars et restaurants de l'union étudiante. Les fonds de ces associations ne viennent pas seulement de l'union étudiante, mais d'appels à projet gagnés, de subventions accordées par des fondations ou des entreprises diverses.

Un événement associatif étudiant très populaire est le RAG<sup>9</sup>. Pendant une semaine, il s'agit de collecter de l'argent pour des œuvres de bienfaisances par des actions publiques suivant une certaine tradition comique, allant du défilé bigarré aux défis divers... Ce mouvement a commencé à Oxford et Cambridge et s'est étendu aux autres universités. Il permet de collecter jusqu'à 80 000 euros chaque année.

Dans les universités sans campus, à Londres entre autres, la dispersion rend plus anonyme la vie universitaire. En parallèle, une nouvelle tendance se profile, avec des étudiants restant chez eux pendant leurs études, nourris logés, et qui ont alors une vie sociale très limitée.

Il ne faut pas oublier non plus que la Grande-Bretagne est toujours partagée entre les modèles européen et américain. Cela se traduit dans l'enseignement supérieur par une hésitation entre un modèle social, avec gratuité des cours et un modèle plus commercial avec des professeurs mieux rémunérés qui ne préfèrent plus aller enseigner aux Etats-Unis...

---

<sup>8</sup> NUS (UK) : National Union of Students (United Kingdom).

<sup>9</sup> Raising And Giving.

## La Belgique

**Monarchie parlementaire.**

**10 millions d'habitants.**

**Capitale : Bruxelles (1 million d'habitants, 2 dans l'agglomération).**

**Langues officielles: néerlandais, français et allemand. 305 000 étudiants<sup>10</sup>.**

**31% des jeunes se dirigent vers l'enseignement supérieur<sup>11</sup>.**

La Belgique, avec ses trois régions et ses trois communautés qui ne se correspondent pas exactement, ne s'aborde pas sous l'angle de la simplicité. L'enseignement supérieur s'organise aussi de façon complexe, car les Belges ont le souci de permettre des passerelles entre tous les types de formation, à tous les niveaux.

Les étudiants ont le choix entre les universités publiques ou privées, confessionnelles ou non, les écoles professionnelles, les institutions dispensant les formations artistiques (architecture comprise), et les " hautes écoles ", intégrées dans les universités, mélangeant théorie et pratique. Un *numerus clausus* intervient au bout de trois ans des études de physique et de médecine, objet de nombreux reproches, mais il n'y a pas d'examen d'entrée aux universités, sauf pour les hautes écoles.

Le gouvernement a imposé des collèges inter universitaires destinés à permettre une meilleure connexion entre les projets d'études, qui se développent autour de thématiques variées comme l'environnement ou l'Europe. Les étudiants cherchant à s'investir dans un projet précis, s'il ne rentre pas dans le cadre de leurs études, passent le plus souvent par des organismes spécialisés, des associations existantes.

La participation des étudiants est précisément définie dans les grandes écoles avec un système d'union étudiante autonome recevant des fonds per capita. Dans les universités, cette participation est reconnue mais ses modalités varient. Le canevas minimum établi impose une organisation des étudiants pour des sujets spécifiques comme les affaires sociales, avec rapport annuel et budget précis, mais rien ne prévoit leur financement ou le nombre d'étudiants requis.

Les frais d'inscription vont de 125 à 700 Euros. La Belgique a une forte tradition " familiale ", qui entraîne que les étudiants sont considérés comme dépendants de leur foyer tant qu'ils n'ont pas fini leurs études. Les étudiants pouvant prouver leur indépendance ont accès à des bourses, mais une faible minorité d'entre eux les revendique. Les jobs d'été sont fréquents, les étudiants peuvent travailler un mois par an sans sortir du foyer fiscal de leurs parents. Les étudiants des couches sociales les plus défavorisées ont souvent des emplois de 10h par semaine pendant l'année.

En conséquence, la vie associative universitaire a des aspects très divers selon les établissements et les lieux. Dans les spécificités belges, Louvain-la-Neuve est un exemple intéressant à développer. C'est l'université qui a créé la ville, en 1971 : l'Université Catholique de Louvain qui se trouvait en Flandres, a dû se dédoubler en deux universités distinctes suite aux pressions du monde politique flamand, hostile au maintien d'une université francophone sur son territoire. L'une, flamande, est restée à Louvain, l'autre, francophone, a émigré sur une terre qui a pris le nom symbolique de Louvain-la-Neuve. En 2000, pour la première fois, le nombre d'habitants a égalé le nombre d'étudiants toujours supérieur auparavant. L'université possède toujours tous les terrains de la ville, les propriétaires ne le sont que pour 99 ans.

Dans ce contexte, la vie ne pouvait être qu'étudiante ! Les 16 000 étudiants présents à Louvain-la-Neuve s'organisent dans différents groupes. L'assemblée générale des étudiants représente l'ensemble des étudiants auprès de l'université : ses membres sont élus par environ 15 % de votants, avec des quotas de représentation des facultés. Elle dispose d'une maison des étudiants, avec un foyer, des salles d'étude et une salle de fête, et s'efforce surtout de se

---

<sup>10</sup> 1999/2000 données de l'institut national de statistiques de Belgique.

<sup>11</sup> Données 1997/98 Eurostat.

légitimer : être plus visible, plus présente auprès des étudiants. En parallèle, elle coordonne des commissions consacrées à l'enseignement, au social, à la culture, etc.

Les cercles rassemblent les étudiants par filières, les représentent, assurent quelques services (cafétéria, reprographie) et l'animation. Les " régionales " rassemblent les étudiants par origine géographique, et conservent toute une série de traditions : blason, baptême pour entrer, chants, etc. 15 % environ des étudiants en font partie.

Enfin, les étudiants peuvent réaliser leurs projets ou leurs hobbies dans les kots à projets, dits " kap ". Ce sont des maisons abritant 8 à 10 jeunes motivés par un même projet. Les domaines couverts vont de l'animation de l'université (culturelle, sportive...) à l'environnement, l'humanitaire, le soutien scolaire ou l'aide aux étudiants handicapés. Chaque année les quelques 75 kaps sont évalués par une commission de reconduction, composée d'étudiants, d'habitants et de représentants de l'université, et de nouveaux peuvent voir le jour. Les étudiants qui logent dans les kaps bénéficient de loyers un peu moins élevés qu'ailleurs. Les projets eux-mêmes sont autogérés, l'université donne des fonds au collectif de ces kots, qui s'occupe ensuite de la redistribution. La plupart du temps, les financements proviennent des recettes d'une soirée organisée, et dans les autres cas de l'extérieur.

Les organisations de jeunesse sont représentées dans toutes les universités. En dehors des kots à projet, les associations bénéficient souvent d'un local et de certaines facilités matérielles comme ordinateur ou photocopier. Les associations n'ont jamais de fonds pour leur structure permanente et ne trouvent des subventions que pour des projets précis.

Au niveau des régions de la Belgique francophone et flamande, on trouve bien entendu des syndicats et des fédérations de jeunes, pas exclusivement étudiants. En Wallonie par exemple la FEF, fédération des étudiants francophones est présente partout dans le secondaire et l'enseignement supérieur, réagit et donne son avis sur tout. Bien que cela ne soit pas imposé par la loi, elle est automatiquement mise à la table des négociations en cas de réforme. La situation est similaire en Flandres avec le VVS. Cependant, peu d'étudiants, finalement, prennent part à la vie sociale en dehors de l'université. Hors de son cadre, ils ne sont guère actifs en tant que citoyens. Cela s'explique par les programmes d'études chargés et par le fonctionnement des universités comme des petites villes (exception faite de Bruxelles) dont les étudiants ne sortent que le week-end pour rentrer chez eux. Ainsi, la mobilisation des jeunes sur des sujets comme la discrimination ou l'emploi s'avère très difficile.

## L'Espagne

**Monarchie constitutionnelle.**

**39,4 millions d'habitants.**

**L'Espagne est divisée en 17 communes autonomes.**

**Capitale : Madrid (2,9 millions d'habitants).**

**1,6 million d'étudiants, 28 % des 18 - 24 ans sont dans l'enseignement supérieur<sup>12</sup>. 48 universités publiques, 18 privées.**

Une destination populaire d'études pour les étrangers : 10 % des étudiants<sup>13</sup> en Espagne viennent d'autres pays, parmi lesquels environ 5000 européens. L'Andalousie, Madrid et la Catalogne sont les plus grandes régions universitaires, avec de 200 à 300 000 étudiants. L'université prédomine dans le système d'enseignement supérieur, mais on compte plus de 200 institutions non universitaires proposant des diplômes spécialisés. Les études sont divisées en 3 cycles, le premier dure 3 ans et conduit au " diplomado " ou au diplôme technique d'ingénieur ou d'architecte. La " licenciado " et le diplôme supérieur d'ingénieur ou d'architecte correspondent à 4 ou 5 ans d'études et valident le deuxième cycle, le troisième mène au doctorat. L'enseignement est très théorique, même dans les disciplines a priori techniques, mais les rapports avec les professeurs sont très conviviaux. Dans les régions autonomes de Catalogne, Galice et Pays Basque, certains cours se font dans la langue locale. Le catalan et le galicien sont parlés quotidiennement par la majorité des habitants.

Dans ces conditions, on pourrait s'attendre à la riche vie associative que toutes les universités mettent en avant dans leurs brochures de présentation ou sur Internet. En réalité, elle ne s'impose ni dans les universités, ni au niveau des régions et de l'état. La movida, mouvement culturel alternatif écloit après la mort de Franco, ne semble plus avoir de résonance chez les étudiants d'aujourd'hui, il est vrai nés après 1975. C'est depuis cette date que les associations sont autorisées à avoir une existence légale, ce qui éclaire au premier abord l'inexistence d'une tradition associative.

À l'échelle du pays, les associations nationales étudiantes sont en général des confédérations d'associations des communautés autonomes qui ne communiquent guère entre elles. Il y a une rivalité entre les régions, Madrid et Barcelone en Catalogne l'affichent clairement. L'unité rappelle la droite franquiste, tandis que la défense des régions, appelée " nationalisme " (et que bien des partis, de droite comme de gauche, mettent en avant) est synonyme de défense des libertés, même si elle conduit à un fractionnement. Ces confédérations, ainsi que d'autres associations, sont nées de la vague d'enthousiasme que la démocratie avait suscité, mais n'ont pas obtenu de résultats à court terme, et leurs membres s'en sont désintéressés. Les Espagnols les assimilent souvent à de grosses structures vides. L'Etat ne soutient que très faiblement les associations, " évitant ainsi de financer lui-même un contre-pouvoir, en laissant les gens se décourager dans leurs tentatives pour obtenir les moyens nécessaires à leur activité " nous explique un étudiant très impliqué à l'Université Autonome de Madrid.

La situation n'est pas meilleure au niveau des régions. " Un café pour tous " décrit-on en Catalogne, au secrétariat général de la jeunesse pour exprimer que les quelques 2000 associations enregistrées ne peuvent espérer beaucoup de la communauté autonome, mais qu'elles ont toutes droit à un peu. Cette instance propose des partenariats sur trois ans aux associations de jeunes les plus dynamiques, mais estime ses moyens insuffisants pour motiver les étudiants des universités.

Dans les universités, les clubs manquent souvent d'aides matérielles et financières, mais aussi de possibilités de communiquer avec leur établissement. Obtenir un local et un téléphone demande toujours beaucoup d'énergie, et rien n'est jamais acquis d'une année sur l'autre. Les étudiants ont le sentiment que les universités cherchent à éviter toute remise en question de

---

<sup>12</sup> Source Eurostat. Le Ministère espagnol de l'éducation donne la valeur de 40 % pour les 18-23 ans en 1999.

<sup>13</sup> Idem

leur fonctionnement. La représentation étudiante est imposée par loi<sup>14</sup>, et les étudiants sont effectivement présents jusque dans les plus hautes instances de l'université, du "gouvernement" au conseil social. En 2001, les syndicats étudiants ont protesté contre une réforme de la loi universitaire prévoyant de faire considérablement diminuer cette participation, et de l'annuler dans certaines facultés. Mais ils manquent de force, sont méconnus de la plupart des étudiants ou les laissent indifférents et rencontrent donc d'énormes difficultés de mobilisation. Il est plus facile de trouver des bénévoles pour organiser un concert qu'un séminaire ! Et, comme dans tous les autres pays, les étudiants sont avant tout attirés par les associations sportives, de culture et de loisirs.

Pourtant les associations de jeunesse, confessionnelles ou non sont assez populaires et, par exemple, tous les hommes politiques actuels en ont fait partie. Mais, elles ne donnent pas lieu à une implication massive de leurs anciens membres lorsqu'ils accèdent à l'enseignement supérieur. En 1999, une étude sur les jeunes espagnols de 15 à 24 ans<sup>15</sup> a révélé que 9 % coopéraient avec une ONG (sur les 60 % qui auraient " aimé " le faire), tandis que 82 % se déclaraient satisfaits de leur vie. Les étudiants espagnols voyagent peu, ignorent ce qui se passe chez leurs voisins. 2 % d'entre eux se sentent européens. Leur plus grande préoccupation ? le chômage.

Les étudiants élus et actifs dans les conseils universitaires ou syndiqués déplorent que les étudiants espagnols soient en majorité matérialistes et enfermés chez eux. Il est vrai qu'en Espagne, par tradition, les étudiants quittent tard le foyer familial : à 25 ans, 90 % des jeunes sont encore chez leurs parents<sup>16</sup>. Les étudiants voulant s'émanciper ont le choix entre les places prises d'assaut en cité universitaire, en nombre considéré insuffisant, et plutôt chères (400 euros en moyenne par mois) et la collocation, assez courante, puisque les petits appartements sont rares. Les frais de scolarité sont de l'ordre de 200 euros minimum, mais ils augmentent de 40 à 60 % en cas d'échec, lorsque les étudiants doivent recommencer une ou deux fois leurs examens. Les petits boulots pour financer les études se généralisent en Espagne, toutes catégories sociales confondues. Impossible pour l'instant de savoir ce qui donnera une impulsion à la création d'associations étudiantes, du lobbying à long terme des conseils nationaux de jeunesse, ou des jeunes eux-mêmes, s'ils en trouvent la nécessité.

---

<sup>14</sup> La " lei de reforma de universitarias " qui date de 1983.

<sup>15</sup> " Jóvenes españolas 99 " Javier Elzo et Juan Gonzales-Anleo, éd. Fundacion Santa Maria, Madrid 99

<sup>16</sup> Idem

## La France

**République. 60 millions d'habitants.**

**Capitale : Paris : 2,15 millions d'habitants<sup>17</sup>**

**2,12 millions d'étudiants<sup>18</sup> soit 30 % des jeunes de 18 - 24 ans<sup>19</sup>.**

**Système bicéphale d'enseignement supérieur comptant 102 universités dont 81 publiques, 456 grandes écoles dont 308 publiques, 94 IUT et 122 IUP.**

A mi-chemin : qu'il s'agisse de l'autonomie des jeunes ou de leur implication associative dans l'enseignement supérieur, la France présente des situations variées entre la culture latine et les modèles nordiques, mais avec quelques spécificités.

Les universités accueillent 80% des étudiants de l'enseignement supérieur sans examen d'entrée mais qui sont munis du " bac " validant la fin de l'enseignement secondaire. Les études universitaires se décomposent en 3 cycles, tous diplômants. Les frais d'admission sont de l'ordre de 150 euros.

Un numerus clausus intervient à la fin de la première année des études de médecine. Des études techniques en deux ou quatre années permettent d'obtenir un diplôme professionnel. La France a aussi un système ancien de Grandes Ecoles, dans lesquelles on entre sur concours après des classes préparatoires de deux ans, et où les études durent trois ans, le tout correspondant à la validation d'un deuxième cycle universitaire, mais aussi à l'aboutissement de la formation. Notons qu'elles sont en général publiques, sauf les écoles de commerce qui demandent des sommes de l'ordre de 6000 euros par an. Environ 1 étudiant sur 5 bénéficie de bourse ou de prêt pour ses études, une allocation logement est également disponible. 10 % des étudiants sont logés grâce à des résidences universitaires publiques à prix modérés.

La France n'échappe pas aux problèmes d'intégration des étudiants que la généralisation de l'accès à l'enseignement supérieur pose depuis une dizaine d'années - comme l'anonymat souvent dénoncé dans les grandes universités, mais une évolution récente traduit l'intérêt et la reconnaissance du fait associatif étudiant.

Dans les grandes écoles (10 % des étudiants), les institutions soutiennent souvent les projets étudiants de façon importante. Ils sont mis en avant pour illustrer l'ambiance de l'école, et attirer les futurs élèves. Il s'agit surtout, après un savoir-faire démontré par l'admission, d'acquérir un " savoir être " et un sens de l'initiative qui feront des cadres épanouis. Les associations ne manquent jamais d'argent, d'une part grâce au soutien de leur école, d'autre part car les entreprises voient dans le mécénat des projets l'occasion d'entrer en relation avec ceux qu'elles pourraient embaucher. Ainsi, à HEC (Haute Ecole de Commerce), on compte une soixantaine de clubs actifs pour à peine plus d'un millier d'étudiants. Tous les élèves font partie d'une ou plusieurs associations.

En revanche, seule la représentation institutionnelle des étudiants a été jusqu'à présent reconnue à l'université. Cette participation est obligatoire à tous les niveaux des institutions universitaires. Elle s'organise autour du syndicat étudiant UNEF, nettement majoritaire, qui s'inscrit politiquement à gauche ; d'un ensemble de représentants des filières : corporations, amicales et bureaux d'élèves, parfois regroupés en fédérations de ville ou de campus et de l'UNI, qui veut représenter la " droite " à l'université. Certains groupes locaux d'étudiants d'autre expression peuvent également s'investir dans la compétition électorale.

Il a de tout temps été difficile d'intéresser majoritairement les étudiants à cette participation institutionnelle. Si l'UNEF a pu rassembler dans les années 60 près d'un étudiant sur deux, tandis que près d'un sur quatre votaient à l'occasion des premières élections étudiantes au lendemain de 1968, la situation a nettement évolué depuis la massification de l'enseignement supérieur des années 80. Ce sont à peine 10 % des étudiants qui votent aujourd'hui, et rares sont ceux qui se " syndiquent ".

---

<sup>17</sup> Chiffres INSEE 1999, Paris intra-muros. 11 millions d'habitants dans la région parisienne

<sup>18</sup> Chiffres 99/00 du ministère de l'Education

<sup>19</sup> 1997/98 source Eurostat

La représentation étudiante n'est bien sûr pas le seul cadre d'organisation des étudiants. Participant à un phénomène général en France, les associations étudiantes se multiplient depuis une bonne dizaine d'année. On en compte au moins 10 000, œuvrant dans tous les domaines, sur les campus et dans les villes.

Les frontières sont parfois floues avec le fait représentatif, ainsi des sections syndicales ou des amicales de filières peuvent bâtir leur popularité sur leurs services et activités qu'elles proposent. Les bureaux d'élèves organisent régulièrement des voyages et sorties. Certains s'occupent aussi des liens avec le secteur professionnel. Les corporations représentent une branche traditionnelle de ces associations de filières, avec chants et rites d'admission. En faire partie est parfois l'unique moyen de bénéficier de certains services (comme accès aux annales de cours ou d'examens) et d'être dans le réseau des " anciens " ce qui peut faciliter l'entrée dans la vie active.

La prise de conscience de l'importance de ces enjeux de socialisation et d'auto-organisation des étudiants est très récente. Les présidents des universités ont attendu 1998 pour tenir leur premier colloque sur ce thème de la " vie étudiante ". Au-delà de l'intégration au campus que permettent les traditionnelles associations de filières, c'est désormais à une mise en avant de la logique de projet qu'on assiste progressivement, avec la multiplication d'associations culturelles, de médias, solidaires, environnementales, tournées vers l'action internationale, etc.

Fondé en 1996, le réseau Animafac incarne ce nouvel état d'esprit. Il facilite l'échange d'expériences, propose divers instruments au service des initiatives étudiantes et constitue un témoin et une représentation de cet univers. Démontrant le nouvel intérêt porté aux associations étudiantes, les grandes coordinations associatives françaises (monde sportif, ONG de solidarité internationale, éducation populaire) ont intégré Animafac à leur « Conférence Permanente »<sup>20</sup>. Dernier signe de ces évolutions, le Ministère de l'Éducation a publié le 6 septembre 2001 une première circulaire ambitieuse portant sur l'importance et les mesures à mettre en œuvre en vue du développement de la vie associative étudiante.

---

<sup>20</sup> La Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) regroupe 15 coordinations sectorielles, et, en tant qu'expression du mouvement associatif, a signé le 1er juin 2001 avec le gouvernement la charte d'engagements réciproques Etat - Associations

## La Hongrie

**République depuis 1990.**

**10 millions d'habitants.**

**Capitale : Budapest (2 millions d'habitants).**

**250 000 étudiants. 15 % des 18 - 24 ans sont dans l'enseignement supérieur<sup>21</sup>.**

Un étudiant sur deux, parmi les 250 000 étudiants hongrois, fait ses études à Budapest. Les deux formes principales de l'enseignement supérieur hongrois sont les écoles supérieures ou "collèges" (3 à 4 ans d'études) et les universités (5 à 6 ans). Il y a 160 instituts d'enseignement supérieur, pour moitié publics, pour moitié privés ou appartenant à l'église. La Hongrie connaît des difficultés de financement de ses institutions et prévoit d'accroître la coopération avec les entreprises privées. Elle est en outre dans un processus d'homogénéisation des cursus : les multiples facultés, écoles supérieures et universités sont assemblées en centres universitaires régionaux, dont les services doivent fusionner.

Les étudiants entrent à l'université après avoir obtenu un certificat d'éducation secondaire et en fonction de leurs résultats à un examen national d'entrée dans les études supérieures. Des frais d'inscription sont perçus.

L'université est divisée en facultés et en départements. La loi impose la présence des unions étudiantes, " HÖK<sup>22</sup> ", ne fonctionnant pas sur le principe d'adhésion, et dont les membres sont élus par les autres étudiants. Il n'y a qu'une représentation étudiante par établissement, les élus doivent défendre les intérêts étudiants dans les différents forums de l'établissement, où ils disposent d'entre 20 et 30 % des voix. Ils ont principalement sous leur responsabilité la distribution des bourses d'état et de l'aide sociale, la diffusion de l'information sur ces aides, sur les critères professionnels, sur les droits étudiants. HÖK<sup>23</sup> est l'organisation nationale étudiante la plus importante, elle rassemble toutes les représentations étudiantes et est impliquée dans diverses organisations ministérielles.

L'implication des jeunes diminue fortement à l'entrée de l'université. De façon qualitative, dans l'enseignement secondaire, près d'un jeune sur deux a une activité dans une organisation non gouvernementale, en tant qu'utilisateur de cette association. Il s'agit de participer à une chorale, de faire partie d'une équipe sportive etc. Les deux grandes associations de jeunes ayant un réseau national en Hongrie sont les scouts (plutôt à droite, et religieux) et les " jeunes pionniers " qui ont survécu aux anciens partis, socialistes. Or, il n'y a dans le monde étudiant aucune suite à cette participation : les groupes actifs sont de si petite taille que leur influence est très limitée. Il y a des associations d'étudiants politiques, qui suivent les directives du parti adulte. Certains mouvements, comme celui des écologistes, ont plus de jeunes que d'autres, mais ne sont pas pour autant menés par des étudiants. On trouve l'AEGEE et l'AIIESEC<sup>24</sup> en plusieurs endroits de la Hongrie. À l'université de sciences et techniques de Budapest, on estime que 5 à 10 % des jeunes font partie des quatre associations de l'université : junior entreprise, mini-parlement, loisirs et culture, et une dernière s'occupant des logements étudiants. À l'université d'économie de Budapest, " la meilleure de Hongrie ", aucun loisir n'est organisé au sein de l'université. Les associations ont toutes un lien étroit avec les formations que l'université dispense. Il n'y a pas de tradition sportive dans les établissements, et donc peu d'organisation d'événements sportifs étudiants au sein des universités.

Les conseils et gouvernements d'étudiants présents dans les établissements n'ont en fait aucun pouvoir décisionnel, et abritent des membres désabusés, faute d'être pris au sérieux. Les étudiants n'ont guère conscience de l'existence de ces conseils, que l'on relègue dans le meilleur des cas à un rôle d'organisation et d'animation socioculturelles. Comme cela l'atteste, HÖK organise chaque année depuis 1975 le festival EFÖTT, le plus grand événement étudiant de Hongrie, rassemblant environ 20 000 étudiants (30 000 en 1999).

---

<sup>21</sup> 1997/98 source Eurostat

<sup>22</sup> Hallgatói Önkormányzat

<sup>23</sup> Hallgatói Önkormányzatok Országos Konferenciája (Conférence nationale des représentations étudiantes)

<sup>24</sup> Cf. chapitre "Engagements européens".

Littéralement " rencontre touristique nationale des étudiants ", ce rendez-vous festif étudiant, qui se déroule toujours dans un endroit différent, est soutenu par le Ministère de l'éducation et celui de la jeunesse, et par des sponsors privés. Il dure de trois à quatre jours et comprend des programmes de musique, sport, culture et loisirs. Le ministre de la jeunesse et des sports hongrois y a trouvé l'occasion cette année de présenter son programme pour la jeunesse.

Les obstacles au développement d'une culture démocratique sont réels. Qu'il s'agisse du secondaire ou de l'enseignement supérieur, la priorité est donnée à l'acquisition de connaissances formelles, de compétences, plutôt qu'à l'esprit citoyen. Les interactions avec les professeurs sont inexistantes, et les élèves ne remettent pas publiquement en cause l'enseignement qu'ils reçoivent. Pour les étudiants comme pour leurs aînés, les actions de revendication sont extrêmement rares, considérées comme dangereuses, et comme une perte de temps : d'une façon générale, elles ne servent à rien. Cette culture de passivité vient de loin, la Hongrie n'a connu qu'une succession de régimes autoritaires. L'Empire, une pseudo démocratie, la prise de contrôle par les soviétiques...

En outre, les jeunes sont préoccupés par leurs futures conditions de vie, qui restent fragiles. L'accès à l'enseignement supérieur est très réduit : 10 % des bacheliers réussissent les concours. Les bourses d'état sont attribuées au mérite et d'un faible montant. 40 % des étudiants utilisent les résidences universitaires. Pourtant, les étudiants ne songent à travailler que depuis peu, l'été par exemple. Un ou deux ans maximum... Une certaine flexibilité devient plus commune.

Il y a une évolution : l'indépendance des associations progresse, leur nombre augmente chaque année. De plus leur existence passe dans les mœurs : aller vers une association est un choix commun de carrière, les gens ont conscience que le secteur associatif offre des possibilités d'emploi.

## L'Italie

**République. 57,7 millions d'habitants.**

**Capitale : Rome (3 millions d'habitants).**

**1,6 million d'étudiants (1997). 61 % des jeunes terminant l'enseignement secondaire se sont inscrits en première année à l'université en 1997<sup>25</sup>, 23 % des 18 - 24 ans sont effectivement dans l'enseignement supérieur<sup>26</sup>.**

**76 institutions universitaires : 51 universités d'état, 3 techniques, 11 privées non reconnues par l'état, 2 universités pour étrangers et 3 établissements régis par une législation spéciale<sup>27</sup>.**

L'université tentaculaire ? L'université la Sapienza de Rome abrite près de 200 000 étudiants, effectif record en Europe, et cette forte concentration d'étudiants n'est pas un cas isolé en Italie. Mais la qualité des infrastructures n'a pas suivi la massification de l'enseignement supérieur, il arrive par exemple à Rome que, faute d'amphithéâtres, les cours se déroulent dans les salles de cinéma... Il faut dans ce contexte franchir un certain nombre d'obstacles avant de pouvoir organiser une vie associative étudiante.

Les premières contraintes varient selon les universités qui, suivant le régime d'autonomie, choisissent leur organisation interne. Privées ou publiques, elles fournissent cependant toutes un enseignement classique, essentiellement composé de cours magistraux très traditionnels, avec une grande distance entre les professeurs et leurs élèves. Ayant achevé l'enseignement secondaire à l'âge de 19 ans, avec la " Maturita ", l'étudiant a le choix entre universités, universités techniques, instituts et Académies, ces derniers principalement pour les formations artistiques. Jusqu'à une très récente réforme, les études supérieures ne se validaient qu'au bout de 4 à 6 ans par le " Laurea ", ou bien en 2 ou 3 ans avec le " diploma universitario ", sanctionnant une formation plus courte de type professionnel, mais choisie par moins de 10 % des étudiants. Or le taux d'échec dans les études universitaires est élevé : 30 % des Italiens abandonnent leurs études pendant la première année, et finalement 60 % des étudiants sortent de l'université sans avoir eu aucun diplôme. Les autres terminent tard, l'âge moyen auquel les diplômés universitaires prennent leur premier emploi est de 28 ans, contre 22 ou 23 ans pour les autres formations<sup>28</sup>. Il existe en principe depuis la rentrée 2001 un diplôme intermédiaire qui s'obtient au bout de 3 ans, en lien avec l'harmonisation européenne, mais aussi avec les problèmes évoqués.

" Tout est politique " : les étudiants politisés de bords différents ne peuvent s'entendre sur aucun sujet commun. Ainsi, le conseil consultatif de la jeunesse, formé d'étudiants élus par région dans toute l'Italie, n'a ni pouvoir ni même force de proposition en raison des dissensions internes. Les syndicats étudiants sont en général liés à des partis politiques, qui les financent en partie. Il arrive que les associations, tout comme les partis politiques, n'aient pas d'existence légale en Italie : les premières ne souhaitent pas assumer le coût de l'enregistrement (environ 550 euros), et les seconds estiment qu'ils n'ont pas besoin de ce statut, ce qui peut empêcher de vérifier leur fonctionnement démocratique, par exemple. Cependant le nombre d'associations déclarées est en très nette hausse, principalement dans le nord du pays, également la partie la plus riche.

L'union des universitaires<sup>29</sup> est l'association nationale des étudiants en Italie. Ce syndicat, présent dans les principales villes italiennes, se veut démocratique, et existe depuis 1995. Il mène différentes campagnes, en particulier pour dénoncer l'insuffisance de l'aide sociale aux étudiants en Italie. Cette dernière est en effet quasi inexistante : seulement 7 % des étudiants bénéficient des quelques bourses, d'un faible montant qui sont attribuées au mérite, avant les critères économiques. Comme dans les autres pays latins, les logements étudiants sont en nombre insuffisant, voire inexistants et très peu de studios sont disponibles dans le parc

---

<sup>25</sup> Données Istat, institut national italien de statistiques

<sup>26</sup> 1997/98 source Eurostat

<sup>27</sup> Chiffres 2000/2001 de l'association internationale des universités, UNESCO

<sup>28</sup> Idem, pour 1997

<sup>29</sup> UDU : Unione degli Universitari

immobilier, la tradition familiale italienne ne prévoyant pas l'isolement. En conséquence, les Italiens vivent en collocation ou restent tard dans le foyer familial.

Les associations étudiantes trouvent difficilement des subventions en Italie. Elles peuvent négocier certains partenariats avec l'université où elles sont ancrées lorsqu'elles s'occupent d'activités pouvant contribuer à son rayonnement, comme organisation de conférences ou d'événements culturels. Par exemple l'université Luiss de Rome, privée, va endosser les frais d'une conférence internationale organisée par ses étudiants. Elle alloue en général une somme de 20 000 euros par an pour les projets étudiants, dont les modalités de distribution peuvent changer d'une année sur l'autre, selon que l'université préfère privilégier trois projets importants ou en soutenir dix, mais avec moins d'argent. Lorsque trois associations seulement ont les moyens d'exister, elles rallient les étudiants dont le projet a été moins chanceux.

On trouve fréquemment des associations étudiantes destinées à faciliter l'accueil des étudiants étrangers, en général soutenues par l'université pour tout ce qui relève de l'aspect administratif. Les associations étudiantes internationales<sup>30</sup>, qui trouvent leurs ressources à l'échelle européenne, sont également présentes de façon formelle, ainsi que quelques groupes politiques.

Mais dans la plupart des autres cas, même s'ils sont le fait d'un même groupe d'étudiants, les projets et loisirs s'organisent hors de l'université, sur des initiatives individuelles ou privées, comme les cours de danse ou les activités sportives. Les modes de communication ne sont pas non plus institutionnalisés : à l'université la Sapienza de Rome, les informations sont diffusées par affichage sauvage, ou sur les quelques panneaux de chaque faculté prévus à cet effet. Des journaux professionnels traitant de l'actualité de l'université sont disponibles partout, et peuvent servir aux associations pour annoncer leurs événements. Le site Internet [studenti.it](http://studenti.it) est le premier site étudiant en Italie en nombre de visiteurs, créé par d'anciens responsables syndicaux étudiants. Un des principes est notamment d'y trouver cours gratuits et librement partagés, outre de nombreuses informations, y compris sur les associations étudiantes de chaque ville. Son modèle s'exporte, un site jumeau existe en France...

Peu de changements sont envisageables à court terme, mais l'Italie est consciente du défi que représente l'université de masse et envisage un certain nombre de réformes, parmi lesquelles une fragmentation des universités gigantesques en des éléments plus petits, ou un suivi plus personnalisé des élèves par un tuteur. Les associations étudiantes bénéficieront peut-être de ce souci de meilleure communication entre les institutions.

---

<sup>30</sup> Cf. chapitre " Engagements européens "

## Les Pays-Bas

**Monarchie constitutionnelle à régime parlementaire<sup>31</sup>.**

**15,8 millions d'habitants.**

**Capitale : Amsterdam (728 000 habitants). (Siège du gouvernement : La Haye, 440 000 habitants).**

**600 000 étudiants<sup>32</sup>. Environ 70 institutions d'enseignement supérieur.**

**24 % des jeunes sont dans l'enseignement supérieur<sup>33</sup>.**

Les institutions de l'enseignement supérieur sont financées en grande partie par les fonds publics. Le système public est binaire, il se décompose en 13 universités dont 3 techniques et une spécialisée et 56 écoles professionnelles. L'enseignement supérieur privé est essentiellement constitué des MBAs. L'accès est libre, après l'enseignement secondaire, mais payant. Le montant des frais d'études est le même pour toutes les filières d'enseignement supérieur, de l'ordre de 1400 euros. Dès l'âge de 18 ans, les étudiants reçoivent une allocation d'études, qui peut être complétée par un emprunt et - ou un crédit, selon leurs revenus ou ceux de leurs parents ainsi qu'en fonction de leurs résultats scolaires ou universitaires. Ils bénéficient également, en règle générale, de la gratuité dans les transports en commun. Parmi les jeunes de 18 à 27 ans, 15,2 % suivent un enseignement supérieur à plein temps, et 6,8 % un enseignement supérieur à temps partiel. La durée nominale des études est généralement de quatre ans, et l'étudiant dispose d'un maximum de six années pour obtenir son diplôme.

L'usage des titres tient une place importante dans la vie sociale aux Pays-Bas, ils sont déterminés et protégés par la loi. Les diplômés de l'enseignement supérieur professionnel peuvent, selon leur formation, porter le titre d'ingénieur " ing. ", ou de baccalaureus " B. ". Les diplômés de l'université sont habilités à porter le titre d'ingénieur, " ir. ", " mr. " pour des études de droit, etc. Les étudiants qui ont soutenu une thèse de doctorat peuvent porter le titre de docteur, abrégé " dr. ".

Toutes les institutions ont des représentations étudiantes, garanties par la loi. Sur le plan national, la Hollande vient de se doter d'un conseil national de la jeunesse. Elle était le dernier pays de la communauté Européenne, avec l'Italie, à ne pas disposer de cette structure de représentation des organisations de jeunesse. Les deux seules organisations nationales étudiantes sont les deux syndicats LSVb et ISO3, le premier fondé par des étudiants d'extrême gauche, le second plus conservateur, formé au départ par des étudiants appelés ironiquement " students in suits<sup>34</sup> ".

Malgré leur différence politique originelle très marquée, ils ont tendance à se rapprocher d'une ligne de conduite assez similaire, à l'image du gouvernement hollandais, une coalition de socialistes et de libéraux au pouvoir depuis 8 ans. Les Néerlandais ne sont d'ailleurs pas des revendicateurs agressifs, la plus grande manifestation étudiante a rassemblé 20 000 personnes, un record.

Dans chaque grande ville étudiante, se trouve une union locale, membre de l'un ou l'autre des syndicats, et qui a en général quelques représentants dans les conseils institutionnels, ou dans les comités étudiants ayant fonction de conseil envers la direction de l'université.

À l'université d'Amsterdam, qui compte 12 000 étudiants, l'union locale, " ASVA<sup>35</sup> " a des activités plus étendues que celles d'un simple syndicat. Située dans un bâtiment fourni par l'université, elle dispose de salles de réunions et les différentes associations étudiantes y ont leur local. Ses adhérents, environ 1600, sont des étudiants des différentes universités de la ville. Outre un positionnement sur les questions relatives à l'enseignement et à ses conditions au sein de l'université, l'ASVA s'occupe par exemple de l'information des étudiants, d'éditer l'annuaire des associations étudiantes, et gère un certain nombre de places dans les résidences

<sup>31</sup> Depuis la révision constitutionnelle de 1848

<sup>32</sup> 1997/98 source Eurostat

<sup>33</sup> Landelijke Studenten Vakbond, Interstedelijk Studenten Overleg

<sup>34</sup> Étudiants en complet

<sup>35</sup> Algemene Studenten Vereniging Amsterdam

universitaires, qu'elle attribue par tirage au sort. Il est vrai qu'à Amsterdam comme à Utrecht, le problème du logement est grand, et de plus en plus d'étudiants choisissent de rester chez leurs parents. La plupart des écoles, instituts d'enseignement supérieur professionnel et universités ne disposent pas de logements pour les étudiants (campus, cités, résidences, etc.).

La vie étudiante est assez dense, mais limitée à l'université. Chaque faculté a sa propre union étudiante, défendant les intérêts spécifiques de sa filière, renforçant les liens avec les futurs employeurs par le biais de conférences et proposant aussi quelques activités sociales, parrainages, sorties ou voyages. L'union étudiante de l'université se charge de questions plus générales, et comme à Delft, gère parfois un magasin d'articles scolaires, et publie des supports de cours qu'elle a rédigés. Transversales aux facultés, on trouve dans plusieurs grandes universités, dont la plus ancienne Leiden<sup>36</sup>, des corporations, groupes étudiants proposant à leurs membres toute une série d'activités. Pour devenir membre, il faut passer par une cérémonie " d'initiation ", faite d'épreuves plus ou moins sympathiques. Ces corporations ont leur propre bâtiment où se trouvent restaurants et bars aux prix attractifs, elles comptent jusqu'à 2500 membres, et sont parfois l'unique moyen pour l'étudiant d'avoir accès à la vie associative locale.

D'autres associations rassemblant les étudiants de plusieurs filières s'occupent de l'accueil des étudiants étrangers, de musique, de culture, de religion, de projets internationaux ou de contacts avec les entreprises...

Les universités ne voient pas d'un œil défavorable l'existence d'associations étudiantes en leur sein, la " culture étudiante " est toujours incluse dans leur présentation. Elles possèdent en général les terrains de sport que les étudiants des différents clubs peuvent utiliser, et fournissent moyens financiers et matériels à certaines associations, ces dernières restant autonomes. Pourtant le nombre d'étudiants dans les associations n'augmente pas, l'attitude hollandaise est souvent qualifiée de " paternaliste ".

---

<sup>36</sup> Fondée en 1575. La plus récente des universités, celle de Limburg à Maastricht, date de 1975

## Le Portugal

**République. 10,3 millions d'habitants.**

**Capitale : Lisbonne (3,5 millions d'habitants).**

**370 000 étudiants. Plus de 200 institutions d'enseignement supérieur<sup>37</sup>. 21 % des 18 - 24 ans font des études supérieures<sup>38</sup>.**

L'organisation de l'enseignement supérieur est un vrai casse-tête au Portugal : depuis son adhésion à la communauté européenne en 1986, une politique d'expansion forte de l'enseignement supérieur a été instaurée, entraînant une prolifération des cours, des universités, des instituts polytechniques et des écoles privées, ceci d'une façon totalement hétérogène et incontrôlée. En 1974, il n'y avait que trois universités au Portugal, aujourd'hui il y en a 15 publiques, 13 privées, il y a 15 établissements polytechniques généralistes, au total 68 institutions pour l'enseignement supérieur public et 141 pour le privé<sup>39</sup> ! Notons que la réputation des universités n'est pas liée à leur statut public ou privé.

La différence entre les instituts polytechniques et les universités réside dans la durée possible et les domaines d'études : le " polytechnique " permet le " bacharelato " (équivalent DEUG) et la " licenciatura " (licence sur une ou plusieurs années) mais pas la maîtrise et le doctorat que l'université permet. Les formations du " polytechnique " concernent les filières suivantes : technologie, administration, gestion, santé (médecine, diplômes d'infirmiers), enseignement et beaux-arts. Les filières préférées des Portugais sont : sciences humaines, commerce et droit : 38 %, ingénierie (18 %), devant les sciences pures et le professorat (10 % chacun).

L'enseignement est principalement subventionné par l'état. Les universités reçoivent des sommes dépendant notamment du nombre d'étudiants inscrits. En 1997 la loi de financement a établi les frais de scolarité, la " propina ", à 60000 escudos (soit 300 euros) pour tous, un montant indexé sur le salaire ouvrier moyen.

Les enjeux de l'enseignement supérieur au Portugal concernent à présent la qualité et l'évaluation de la qualité, l'accès toujours plus large à l'enseignement supérieur, l'organisation de l'ensemble des institutions pour retrouver une certaine cohérence, et enfin l'internationalisation.

Dans les universités, les étudiants ont leur place dans les organes institutionnels (assemblée ou conseil) à tous les niveaux, et sont en même nombre que les professeurs pour toutes les instances à caractère pédagogique. Un autre mode de participation existe à travers les associations d'étudiants ou associations académiques : elles sont indépendantes des institutions, possèdent le droit de nommer quelques représentants dans les différents organes institutionnels de l'université, et également au niveau national dans différents conseils. La loi oblige le gouvernement à consulter les associations étudiantes sur tous les projets de loi concernant l'enseignement supérieur.

Les unions étudiantes sont des bureaux d'élèves qui remplissent de multiples fonctions : syndicat, représentation, organisation des loisirs et financement des projets étudiants. Elles s'occupent également d'un certain nombre de services, dont les universités des autres pays se chargent en général : elles gèrent la reprographie, des boutiques de matériel scolaire (qui incluent les fanions et écussons locaux), le restaurant universitaire... Elles ont parfois un département dédié aux liens avec le secteur professionnel. Leurs revenus proviennent du produit de leurs activités, et de partenariats privés occasionnels. Les étudiants porteurs de projets se tournent vers elles pour obtenir des fonds. Notons enfin qu'elles agissent dans les domaines de la culture, des loisirs et des sports, mais rarement dans le domaine social. À Lisbonne, une association d'étudiants " SAAC " s'occupe entièrement de la coordination des activités sportives des facultés et grandes écoles de Lisbonne. 70 institutions au total ont chacune leur équipe pour chaque sport qu'elles souhaitent. Les radios FM sont internes aux universités et émettent quelques heures par semaine sur des chaînes locales.

---

<sup>37</sup> 1999, Ministère de l'éducation, direction de l'enseignement supérieur

<sup>38</sup> 1997/98 source Eurostat

<sup>39</sup> Idem

Les unions étudiantes sont donc des organes puissants dans la vie locale étudiante, mais par contre de très faible poids politique sur le plan national. Leurs relations internes avec les établissements sont plutôt bonnes, la discussion restant ouverte sur les mesures à prendre.

Faire partie d'une union étudiante relève de l'engagement bénévole, au service des autres. L'Association Académique de Lisbonne (AAL), qui réunit la plupart des unions étudiantes universitaires, organise chaque année un festival d'une semaine ouvert à tous les étudiants. C'est l'occasion de nombreuses activités communes. Et il n'y a jamais assez de bénévoles pour tout organiser, certaines activités étant plus populaires que d'autres...

Le paysage étudiant souffre de plusieurs maux : en premier lieu un fort taux d'abandon dans les universités : peu d'étudiants terminent leurs cursus. Les causes sont diverses, les professeurs incriminés : brillants mais peu pédagogues. Au Portugal, il n'est pas nécessaire d'avoir terminé ses études pour travailler, beaucoup travaillent déjà pendant leurs études et s'arrêtent, estimant qu'ils en savent assez. D'autre part les universités sont surpeuplées : peu pressées de voir partir les étudiants qui les font vivre ; elles ne les motivent guère, et le Portugal continue à avoir besoin de cadres. Des bourses sont accessibles à tous ceux qui en font la demande et qui n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité, mais on n'a alors pas droit à plus de deux échecs. Les étudiants se plaignent des conditions matérielles des universités, et de l'insuffisance du nombre de logements étudiants, 10 % des étudiants en bénéficient.

Enfin, au Portugal, il n'est pas rare de rester chez ses parents jusqu'à 27 ans, âge moyen où l'on achève l'université.

Une initiative intéressante a été menée par des étudiants de Lisbonne : AGORA. Ils ont obtenu de la ville un ancien entrepôt de deux niveaux, et les moyens de le transformer en lieu d'études. Ses locaux, respectés par les étudiants contiennent à l'étage des salles d'études, de réunion, une salle Internet (l'accès est payant mais peu cher : 0,5 euros pour 30 minutes de connexion), des panneaux d'information avec des propositions de stages, de formations et des annonces diverses (mais sans affichage sauvage : ils sont maintenus par l'institut portugais de la jeunesse), quelques tables à dessin et des petits salons plus conviviaux avec des fauteuils récupérés. Au rez-de-chaussée, différents services : banque, téléphone, cafétéria, magasin d'articles académiques, le poste du gardien, les bureaux administratifs et un bureau - point d'information de l'institut portugais de la jeunesse. L'endroit est plein pendant les périodes d'examen, les étudiants font la queue pour y entrer. Six mois par an, il y a des élèves jusqu'à 4 heures du matin.

Les étudiants qui s'y rendent ont besoin de ce lieu pour différentes raisons : d'abord parce qu'ils peuvent se retrouver à plusieurs dans un local qui les accueille, mais aussi parce que bien souvent la chambre dans laquelle ils vivent est trop petite pour qu'ils y étudient correctement, ou bien parce qu'ils ont besoin d'une ambiance studieuse pour se concentrer. Ils peuvent bien sûr trouver des locaux dans les universités, mais pas 24h/24 ! Le principal avantage d'AGORA est bien d'être ouvert en permanence.

Cet endroit unique au coût élevé est entièrement entre les mains des étudiants, qui en sont financièrement responsables : ils en payent l'électricité, les frais divers. Or sans expérience, ils n'ont pas réussi à rentabiliser l'endroit qui a du fermer. L'AAL a donc adopté la " moins mauvaise " solution et la direction du lieu sera sous-traitée à une société spécialisée, la réouverture est pour 2002.

## La Slovénie

**République, indépendante depuis 1991.**

**2 millions d'habitants.**

**Capitale : Ljubljana (270 000 habitants).**

**56 000 étudiants<sup>40</sup>. 25 % des 18 - 24 ans font des études supérieures<sup>41</sup>.**

Ils le disent eux-mêmes : " en Slovénie, tous les étudiants travaillent ". Les étudiants évoluent dans un cadre institutionnel peu différent de celui des pays de l'Union Européenne, à l'adhésion de laquelle la Slovénie est candidate. L'enseignement supérieur relève de la responsabilité du Ministère de l'Education et des Sports. Le pays est encore très centralisé, tous les hommes politiques, par exemple, viennent de Ljubljana. Il y a deux grandes universités publiques, celle de Ljubljana (créée en 1919) et celle de Maribor (1975) et quelques établissements privés, facultés ou écoles professionnelles. Les universités sont composées de facultés, d'académies d'art, et d'écoles supérieures professionnelles. Elles fonctionnent avec un recteur, un sénat, un conseil d'administration et un conseil étudiant. Le conseil d'administration est composé de représentants des facultés, du personnel et des étudiants.

On entre à l'université muni de la " matura ", ou après avoir validé 4 ans d'enseignement professionnel. Un numerus clausus existe dans les filières les plus demandées (notamment médecine, droit et études de commerce), et l'admission se fait en fonction des résultats obtenus dans le secondaire. Le diplôme universitaire s'obtient au bout de 4 à 6 ans, celui d'enseignement supérieur professionnel au bout de 3 à 4 ans. Le troisième cycle comprend les diplômes de spécialiste (1an), mastère (2 ans) et Ph.D. (jusqu'à 4 ans). Les études peuvent être menées à temps plein ou partiel.

Dans cet environnement, le travail des jeunes est favorisé de la façon suivante : les entreprises embauchant un étudiant doivent verser 10 % de son salaire à un " service étudiant " (qui est une entreprise privée), par lequel elles sont obligées de passer, au lieu des 20 à 50 % de cotisations versés à l'Etat dans le cas de l'emploi d'un adulte professionnel. Puis, sur les 10 % reçus, les services étudiants sont tenus de reverser un pourcentage variable aux organisations étudiantes, ce qui donne à ces dernières une puissance financière considérable.

Les trois organisations étudiantes principales sont les unions étudiantes des universités de Maribor et Ljubljana, et l'organisation SKIS<sup>42</sup> qui réunit dans le reste du pays les unions étudiantes locales (environ 55, comptant entre 70 et 800 membres qui s'affilient). À Maribor et Ljubljana, l'ensemble des élèves élit un Parlement qui à son tour élit l'union étudiante. Toutes trois sont au même niveau à la table des négociations avec les pouvoirs politiques, quand le besoin s'en fait sentir. L'affiliation des étudiants à l'union étudiante est automatique et gratuite dans les universités, mais pas dans les établissements des autres villes.

SKIS organise un festival culturel annuel et un festival étudiant rassemblant au moins 20 000 jeunes qui peuvent assister gratuitement à des concerts, mais aussi trouver toute l'information sur la vie étudiante (droit, santé logement etc.). Il prévoit aussi un " canal jeunes " sur Internet reposant sur les bénévoles : chaque club étudiant devra y mettre ses propres informations. Ceux-ci ont leurs projets locaux : journal, concerts, expositions, voyages organisés d'été et d'hiver. Leurs responsables sont bénévoles, simplement indemnisés de leurs frais. 25 % des membres prennent part à l'organisation des activités pour les autres, le reste en bénéficie.

SOU<sup>43</sup> est l'association étudiante de l'université de Ljubljana, incontournable pour les étudiants. Ses différents départements s'occupent du soutien social, des loisirs, de la défense des intérêts étudiants auprès de l'université, du droit des étudiants, et des relations

<sup>40</sup> Chiffres de l'année académique 1996/1997, fournis par le ministère de l'éducation et des sports de la Slovénie

<sup>41</sup> 1997/98 source Eurostat

<sup>42</sup> Zveza studentskih klubov Slovenije

<sup>43</sup> Studentska Organizacija Univerze (v Ljubljani)

internationales. Les Slovènes sont désireux de se faire connaître et cherchent à développer les échanges étudiants. Ils parlent, selon le pays frontalier le plus proche, italien, allemand ou hongrois et souvent un excellent anglais. SOU emploie des jeunes, à temps plein et partiel, à tous les niveaux de son organisation, mais fait aussi appel aux bénévoles pour les événements spéciaux, la préparation d'activités festives.

Une récente réforme de SOU, nécessaire en raison de sa mauvaise gestion, décidée par les étudiants, a entraîné la modification du statut de cinq de ses composantes, qui sont devenues autonomes. C'est ainsi qu'un centre culturel étudiant a été créé, et s'efforce d'être indépendant financièrement, tout comme l'agence de voyage, l'association sportive, la presse et la radio étudiantes. Il est assez étonnant de voir des étudiants travailler dans ces structures ambitieuses et dont ils ont la responsabilité. On peut être à 26 ans chef de projet du centre culturel, et être en charge de l'ouverture d'un " cyberspace " ou de l'animation d'un lieu d'expositions... Les étudiants bénéficient dans tout le pays de réductions pour le théâtre, les concerts, les musées et divers événements culturels.

En contrepartie, les études durent plus longtemps, et le bénévolat est plus ponctuel. Les étudiants font presque toujours leurs études en plus de temps que les cinq années requises pour avoir le diplôme, parce qu'ils travaillent en même temps, et parfois à plein temps. Ils assistent à peu de cours, (souvent magistraux) et étudient individuellement de façon soutenue pour compenser. Ainsi, il n'est pas rare d'avoir des étudiants de 30 ans.

Si les étudiants travaillent, ce n'est pas toujours parce qu'ils ont la chance de réaliser d'intéressants projets. Les entreprises proposent surtout des emplois non qualifiés, et les heures supplémentaires sont rarement payées. Une partie des étudiants doit compenser un soutien social insuffisant : même s'il n'y a pas de frais de scolarité, il leur faut assumer les frais de logement et d'alimentation. Les résidences universitaires ne proposent pas assez de chambres et les loyers dans le privé sont considérés élevés, en particulier à Ljubljana (de l'ordre de 70 à 140 euros, tandis que les rémunérations étudiantes tournent autour de 3 euros de l'heure). Quelques bourses d'études sont attribuées au mérite. En revanche, l'Etat subventionne les repas étudiants par le biais de coupons permettant aux étudiants de ne payer qu'un tiers du repas qu'ils achètent. Il existe des restaurants étudiants, au même endroit que les résidences universitaires.

Globalement la situation économique de la Slovénie est assez favorable, et le niveau de vie moyen des jeunes s'est amélioré : beaucoup ont une voiture et voyagent. Ceci au détriment parfois du bénévolat : les étudiants préfèrent gagner de l'argent que de s'investir dans l'associatif ! Ainsi, les bénévoles étudiants ont presque toujours une activité rémunérée en plus, qui s'ajoute au temps d'étude.

Pour les associations étudiantes, cela se traduit par une certaine professionnalisation : les étudiants ont un " vécu " de travail, mais également une grande liberté de projets.

## La Suède

**Monarchie constitutionnelle à régime parlementaire.**

**8,9 millions d'habitants.**

**Capitale : Stockholm (736 000 habitants).**

**324 100 étudiants (en 1998), 11 universités, 30 écoles supérieures et spécialisées, 2 établissements privés. 18 % des 18 - 24 ans font des études supérieures<sup>44</sup>.**

Des étudiants adultes ? Les étudiants suédois se sentent plus mûrs que leurs pairs européens ou américains, ce qui s'accorde avec le fait qu'ils soient plus vieux. Il est courant en suède d'achever ses études vers 28 ou 29 ans avec une ou deux maîtrises, lorsqu'on s'est intéressé à plusieurs sujets. Très peu de jeunes passent directement de l'enseignement secondaire au supérieur : prendre deux années pour travailler ou voyager est un phénomène courant.

Il est rendu possible par le système de financement étudiant : chaque étudiant qui en a besoin a droit à une aide de l'Etat, sous forme d'allocation et de prêt. Ils sont accordés en fonction des revenus propres de l'étudiant, et s'élèvent à environ 1800 Euros par an pour la bourse, 4800 euros par an pour le prêt. La limite d'âge pour en bénéficier est 47 ans, et même à cet âge un pourcentage de ces aides est accessible.

Ainsi, les étudiants sont rarement obligés de travailler en dehors de leurs études pour vivre, et ceux qui travaillent améliorent leurs fins de mois plus qu'autre chose. Les cours suivis sont composés le plus souvent de " séminaires ", travaux dirigés en classes de 30 ou 40 élèves, où beaucoup de travail en groupe est demandé, et il y a très peu de cours magistraux en amphithéâtre, excepté pour les matières scientifiques.

Cela laisse donc du temps pour la vie sociale et associative. Elle s'organise différemment selon les universités, on peut distinguer Stockholm, Uppsala, Lund des autres universités et établissements d'enseignement supérieur.

Il faut avant tout signaler que les étudiants n'ont pas de frais de scolarité, mais doivent, de façon obligatoire, cotiser à l'union étudiante de leur université, qui détermine elle-même le montant de l'affiliation. La carte d'étudiant qu'ils obtiennent alors est exigée quand ils passent leurs examens par exemple, mais est surtout très utile en raison des réductions qu'elle permet dans les transports en commun (train, avion, bus...).

Les unions étudiantes des grandes universités ont principalement un rôle de représentation des étudiants, auprès de l'université, ou à l'échelle nationale. Elles gèrent un certain nombre de services destinés aux étudiants : défense de leurs droits et conseil juridique, campagnes de sensibilisation contre la discrimination, pour la santé, etc.

SFS<sup>45</sup> est l'union nationale de ces associations locales étudiantes, qui choisissent ou non de s'affilier. Elle regroupe indirectement 200 000 membres, soit deux tiers des étudiants suédois. Elle représente les étudiants auprès du gouvernement, et a une activité de lobby.

Les unions étudiantes de Stockholm et d'Uppsala, les deux plus grandes de Suède, ne sont pas membres et négocient directement avec le gouvernement.

À l'université de Stockholm, la vie sociale, les loisirs et les activités culturelles pour les étudiants sont organisés au sein des facultés, par filières : les associations des étudiants en droit, en sciences sociales, en sciences humaines et en mathématiques et sciences naturelles proposent tout ce qui relève des distractions étudiantes. Des associations transversales existent, comme les branches jeunes des partis politiques et des syndicats, la radio étudiante, le théâtre étudiant et des associations du type défense des animaux ou environnementales.

Cependant un sentiment d'anonymat et de méconnaissance des étudiants des autres filières caractérise les étudiants de Stockholm. L'union étudiante, qui le déplore, travaille activement sur un projet de maison des étudiants, ouverte jour et nuit, qui abriterait associations, salles de festivités et d'études. Le concours architectural est terminé et l'union étudiante, qui mise là tous ses fonds, attend le permis de construire.

---

<sup>44</sup> 1997/98 source Eurostat, mais 30 % des Suédois accèdent à l'enseignement supérieur dans les 5 années qui suivent l'achèvement de leurs études secondaires

<sup>45</sup> Sveriges Förenade Studentkårer (union nationale suédoise des étudiants)

À Uppsala, la situation diffère : la vie associative est traditionnelle, très dense, organisée autour des " nations ". Les nations sont un héritage du XVIIIe siècle en Suède, lieux de regroupement des étudiants d'une même région. Chaque étudiant nouvel arrivant à l'université choisit une nation, en fonction de son origine géographique ou de ses goûts, (les nations sont en compétition pour obtenir des membres !) cotise (cela inclut son inscription à l'union étudiante) et obtient sa carte. L'existence d'une nation neutre, sans activité, et située dans le bâtiment de l'union étudiante permet à ceux qui le souhaitent de rester en dehors de ce système.

Chaque nation est située dans une maison qui lui est propre, et où se trouvent bar, café, et restaurant, toujours tenus par des étudiants et proposant des prix deux fois moins chers qu'ailleurs. Les membres d'une nation ont toujours accès aux activités des autres, et celles-ci vont du club théâtre aux divers sports, en passant par la photo et les cours de salsa. À la tête de chaque nation, au statut d'association, un président, des vice-présidents et un bureau, élus par les membres font fonctionner la maison, complètement autogérée. Il y a toujours aussi des salles de lecture et de fête. Parfois une salle de concert, ou une bibliothèque. La nation " V-Dala " s'enorgueillit de posséder la deuxième bibliothèque privée de Suède, après celle du roi. Quelques grands bals et dîners de gala, cérémonies et célébrations diverses ponctuent la vie des étudiants des nations, qui acceptent des traditions pour lesquelles Uppsala est connue. Aucun bizutage n'est cependant de mise dans cette perpétuation.

Il existe aussi des associations de filière, par exemple celle des étudiants de commerce, mais elle est plus orientée vers la professionnalisation, proposant des rencontres étudiants - entreprises, défendant les intérêts de leur branche d'étude spécifique, et organisant quelques activités sociales.

À Lund, nations et associations de filières cohabitent, toutes les filières ont leur propre union étudiante, tandis que dans les universités plus petites tout est regroupé par l'union étudiante.

Les Suédois n'aiment guère le conflit, et la concertation est véritablement un mot clé dans leur pays. Si, lorsqu'on les interroge sur les caractéristiques de leur enseignement supérieur, tous les étudiants insistent sur leur représentation à tous les niveaux des organes de gestion chargés des questions éducatives, c'est bien parce que leur voix est écoutée et leur parole respectée. Sans soutenir financièrement les associations, excepté en cas de délégation de service, les universités ne voient pas d'un mauvais œil la richesse de la vie associative. Elles accordent facilement une année sabbatique à l'élève président ou vice-président de l'union étudiante.

Si l'enseignement secondaire en Suède cherche à faire admettre les principes démocratiques, à former de petits citoyens et à éveiller leur esprit critique, on ne peut rien dire de tel de l'enseignement supérieur, même si par exemple les professeurs et les élèves interagissent de façon informelle et si le travail en équipe, par projet, est encouragé. Les étudiants sont davantage considérés comme des partenaires du système éducatif que comme des clients de l'enseignement supérieur. Les activités associatives sont valorisées lors des recherches d'emploi, et beaucoup de Suédois gardent une activité sociale, associative lorsqu'ils passent dans le monde du travail.

Les moyens des associations étudiantes viennent avant tout des cotisations (obligatoires rappelons-le) de leurs membres, de sponsors pour des projets ponctuels, et des revenus de leurs activités (lorsqu'elles gèrent bibliothèque, bars ou restaurants). Les associations des filières économique et scientifique n'ont pas de mal à négocier des partenariats avec les grandes entreprises privées de leur domaine, en revanche les filières de sciences humaines ont plus de difficultés, les petites unions étudiantes sont souvent soutenues par leur université.

Il faut préciser que peu de personnes considèrent les unions étudiantes comme des associations, et ceci en raison de leur vocation politique, (surtout manifeste dans les grandes universités, car dans les petites tout l'aspect politique est en général délégué à SFS). Les étudiants élus au conseil d'administration de ces unions sont pour moitié issus des listes des branches jeunes locales des partis politiques, pour moitié issus de listes non politiques, par filière, ou groupement spontané. Et le pourcentage de votants aux élections étudiantes n'est pas plus grand que dans les autres pays : 10 % en général, mais pouvant atteindre des sommets (80 %) dans les filières spécifiques et au nombre restreint d'étudiants.

Les hommes politiques suédois ont souvent eu des fonctions dans les unions étudiantes, et l'on ne cache pas que SFS est une bonne porte d'entrée au ministère de l'éducation. Notons aussi que les Suédois sont très syndiqués, et que tous les syndicats ont leur branche jeune, assez active en général.

Pour la condition étudiante, il reste des progrès à faire, notamment concernant les étudiants parents, ou encore au sujet du logement, un problème extrêmement aigu dans les grandes villes. Les résidences manquent, or les conditions à remplir pour obtenir un permis de construire imposent un coût élevé à l'édification de tout nouveau bâtiment, peu susceptible d'être compensé par des loyers étudiants. Pour l'instant, les acteurs institutionnels, Etat, université et commune estiment que ce problème n'est pas de leur ressort. Malgré tout, qu'il s'agisse des unions étudiantes, de SFS ou des syndicats, on s'accorde à reconnaître que la situation étudiante est relativement satisfaisante, surtout en comparaison de celle des autres pays d'Europe.

## Engagements européens

### L'Europe des 15 compte 376 millions d'habitants et 15 millions d'étudiants.

Petit rappel : l'Union Européenne (UE) est le résultat d'un processus de coopération et d'intégration qui a commencé en 1951 entre six pays (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas). En près de cinquante ans et quatre vagues d'adhésion (1973 : Danemark, Irlande et Royaume-Uni ; 1981 : Grèce ; 1986 : Espagne et Portugal ; 1995 : Autriche, Finlande et Suède) l'UE compte aujourd'hui quinze États membres et se prépare à son cinquième élargissement, cette fois-ci vers l'Europe centrale et orientale.

Cinq institutions assurent le fonctionnement de l'Union Européenne : le parlement européen (élu par les peuples des États membres), le Conseil (représentant les gouvernements des États membres), la Commission (organe d'exécution et détentrice du droit d'initiative législative), la justice (garantissant le respect du droit), la cour des comptes (assurant le contrôle des comptes). Ces institutions sont appuyées par plusieurs organes consultatifs et institutions financières<sup>46</sup>.

Le Forum Jeunesse est un organe consultatif de l'union européenne. Depuis 1996, il rassemble les conseils nationaux de jeunesse des différents pays, et des organisations de jeunes et d'étudiants, en tant qu'interlocuteurs de la commission. 90 membres siègent à Bruxelles, suivant le fonctionnement d'une organisation parapluie : les associations se regroupent par thème pour ne présenter qu'un interlocuteur, ainsi, chacun des 90 membres représente d'autres associations basées au niveau national, qui peuvent elles-mêmes représenter un ensemble d'associations locales, ou bien plus simplement un ensemble d'associations membres, sans structure intermédiaire. Par exemple, Alliance représente auprès de la commission européenne les organisations nationales qui dirigent les projets internationaux de service volontaire, l'union des jeunesses musicales d'Europe l'ensemble des sections nationales dénommées " jeunesses musicales " ...

Les engagements étudiants au niveau européen, et parfois mondial, ont d'abord été tournés vers les échanges internationaux, et se sont constitués au sein de filières : l'AIESEC<sup>47</sup> créée en 1948 rassemble des étudiants en sciences économiques et commerciales, ELSA<sup>48</sup> les étudiants en droit depuis 1981, BEST<sup>49</sup> les étudiants en technologie.

Leur but est avant tout de favoriser des contacts utiles aux carrières professionnelles s'offrant aux étudiants ; ainsi l'AIESEC, présente dans 83 pays et 800 universités ou écoles supérieures, au logo inusable, a un dispositif efficace permettant à ses membres de trouver des stages rémunérés, moyennant le reversement d'une partie de leur salaire pour faire fonctionner l'association. Dans beaucoup de pays d'Europe où l'AIESEC se trouve, elle est considérée comme une organisation nationale de jeunesse et fait partie des conseils nationaux de jeunesse. Elle est représentée auprès de l'union européenne et de l'Unesco.

ELSA est née à Vienne avec le projet d'envoyer des livres aux étudiants en droit des pays de l'Est. Quatre pays en composent le noyau dur : l'Autriche, l'Allemagne, la Pologne et la République Tchèque, et elle est représentée dans 42 pays, jusqu'au Kazakhstan. Essayant de promouvoir des valeurs de tolérance et de démocratie, l'association a un statut d'ONG et d'observateur auprès de différentes institutions internationales, ses représentants ont par exemple participé à la préparation des statuts de la Cour pénale internationale. Défendant les intérêts de ses étudiants, des séminaires et concours de plaidoirie font partie de ses activités.

Différente, l'AECEE<sup>50</sup> est une association au but spécifiquement européen, elle a été créée en 1985 pour promouvoir la citoyenneté européenne dans les universités. Son bureau se trouve à Bruxelles, dans une petite villa où 8 jeunes de nationalités différentes vivent et travaillent ensemble. Ils transmettent les informations aux différents groupes locaux (sans structuration intermédiaire nationale, il y a simplement le niveau local et le bureau européen), par le biais

---

<sup>46</sup> Source : Union Européenne

<sup>47</sup> Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales

<sup>48</sup> European Law Student's Association

<sup>49</sup> Board of European Students of Technology

<sup>50</sup> Associations des Etats Généraux des Etudiants en Europe

du journal interne " Key to Europe " et par Internet. Forte de ses 20 000 membres dans 42 pays, l'AEGEE siège au sein du forum jeunesse. Les groupes locaux organisent des séminaires ouverts à tous les membres, sur des sujets tels que " Europe sans frontière " ou " Education for democracy " sur l'ex-Yougoslavie, la Serbie, le Kosovo et l'Albanie. Sa structure unique et simple, ainsi que son thème limpide d'engagement européen permettent une grande cohésion entre ses membres et dans ses activités.

Parmi les membres importants du forum jeunesse, il faut encore citer l'ESIB<sup>51</sup> : union des syndicats étudiants européens, également localisée à Bruxelles. Ses 37 membres, dans 32 pays, sont des unions nationales d'étudiants pouvant justifier d'une certaine représentativité et d'une activité de défense des droits étudiants, entre autres. Les plus actifs sont dans les pays scandinaves, du Benelux et d'Europe centrale. Inconnue de l'étudiant type, qui ignore souvent si son union étudiante fait partie d'un groupe national et a fortiori si ce groupe est membre de l'ESIB, ce dernier tourne son action directement vers l'union européenne, et exprime à la commission les revendications de ses membres. De même que les membres des unions nationales étudiantes, comme en Suède, en Angleterre ou en Espagne sont assez politisés et voient dans leur activité associative un lien avec une éventuelle carrière politique, être membre de l'ESIB constitue quelquefois un premier pas vers des responsabilités européennes, et dans l'administration publique en général. L'ESIB est officiellement intégré au processus du suivi de Bologne et à divers travaux de communication de la commission européenne envers les étudiants. Depuis 2000, une réunion annuelle rassemble un parlement de 300 représentants (accroissant le nombre de personnes directement concernées), qui élargit les réunions semestrielles de bureau avec deux représentants par organisation, ces dernières existant depuis la fondation de l'ESIB.

L'existence de ces associations traduit notamment un goût des étudiants pour la mobilité, mais n'empêche pas de s'interroger sur la réalité d'une ébullition proprement européenne dans le domaine des engagements étudiants. Tout récemment<sup>52</sup>, lors d'une conférence à des étudiants d'une grande école parisienne de commerce, Viviane Reding, commissaire européenne à l'éducation et à la culture, a encouragé ses auditeurs à s'impliquer dans des associations, en soulignant l'importance de l'expression des étudiants. Cet intérêt de la commission européenne, qui souhaite mieux communiquer et soutenir le domaine associatif en général, est certainement de bon augure.

Certaines initiatives n'ont pas attendu les propos de Mme Reding pour voir le jour. Ainsi, EU Student vote est une association ayant pour objet d'organiser l'élection à travers toute l'Europe d'un conseil européen d'étudiants, par le biais d'Internet, avec des listes européennes ne comprenant pas plus de deux membres de la même nationalité. La volonté affichée est de rassembler 1 million d'électeurs, pour un conseil qui devrait s'intéresser à la définition des politiques européennes en matière d'éducation. L'aspect expérimental et novateur du projet suscite un certain intérêt, mais cette initiative privée ne peut bénéficier ni d'un statut officiel européen, ni d'un pouvoir de représentation. Les listes sont en cours d'élaboration jusqu'en février 2002, pour une élection se déroulant en mars 2002.

Témoignent aussi d'un intérêt pour l'Europe dans son ensemble des micro-projets, dont l'ambition est néanmoins d'acquiescer de l'ampleur au niveau européen, qui sont pour l'instant le fait de petits groupes. Citons ainsi le cas de ces étudiants de sciences politiques qui cherchent à développer une rédaction multimédia européenne dans l'association Babel créée à cette fin. " Pour créer la société civile européenne, il va falloir trouver un ton européen, qui n'a rien à voir avec une pensée unique d'Europe. Il s'agit d'avoir un agenda commun permettant à toutes les sensibilités de s'exprimer sur le même sujet. Il faut rompre l'étanchéité des opinions exprimées au sein des Parlements, la société civile européenne existera si chacun peut légitimement parler des problèmes des autres pays d'Europe ", explique ainsi son président italien Nicola.

---

<sup>51</sup> National Unions of students in Europe, anciennement : European Student Information Bureau

<sup>52</sup> Le 11 septembre 2001 à Paris

Des programmes communautaires, comme " Jeunesse pour l'Europe " créé en 1989, et " service volontaire européen " initié en 1996, qui ont été regroupés sous le titre " jeunesse " pour la période 2000-2006 se sont développés pour promouvoir les coopérations, la mobilité dans le domaine de la jeunesse. Il s'agit de soutenir les projets internationaux de jeunesse qui concernent les séminaires de jeunes, les rencontres et formations d'animateurs, le rapprochement des différentes structures, l'information et la recherche sur la jeunesse. Des actions de mobilité hors des cadres scolaire et universitaire sont cofinancées, et l'accent est mis sur les jeunes de 15 à 25 ans les plus défavorisés. Un budget de 520 millions d'euros est réparti entre les différents pays sur les 7 années, pour favoriser des rencontres qui peuvent être informelles. Les projets à dimension européenne sont soutenus par l'UE, mais il reste difficile de quantifier le dynamisme de ces engagements. Tous les bénéficiaires des programmes ERASMUS ne s'impliquent pas systématiquement, malgré une année à l'étranger, pour la construction européenne... Néanmoins l'échange culturel est en général une expérience considérée intéressante et rares sont ceux qui la regrettent !

## À travers l'Europe

Après avoir donné un aperçu de l'environnement des étudiants, dans les différentes régions d'Europe et au niveau de l'Union, nous pouvons tenter de caractériser certains aspects, communs à tous les pays, de l'engagement étudiant, en croisant les différents témoignages que nous avons recueillis.

Il s'agit d'abord de déterminer ce qui, dans l'activité associative, est conditionné par le statut d'étudiant - quand il existe, et de comprendre les facteurs qui favorisent l'implication. Pour cela, il est intéressant de connaître les motivations personnelles des étudiants engagés, aux différents ressorts, puis le contexte institutionnel dans lequel l'intérêt personnel peut s'épanouir.

L'université et les diverses administrations formant un cadre contraignant et défini, nous allons pouvoir observer son influence sur les modalités de réalisation des projets qui s'y développent.

Enfin, la question de l'impact de l'engagement étudiant va permettre d'essayer de quantifier des résultats, de l'individu à la société dans son ensemble. L'ensemble reste, comme toute cette étude, tentatif, et vise à proposer quelques pistes de réflexion.

### Suis-je étudiant ?

L'étudiant est de façon évidente la personne jeune ou moins jeune qui suit les cours d'un établissement d'enseignement supérieur. Mais suivre des cours n'implique pas nécessairement que l'on se sente étudiant, d'autres parts de la vie pouvant être bien plus déterminantes dans l'identité que l'on s'attribue. En Suède, les étudiants interrogés montrent leur carte : être étudiant, c'est avoir ce rectangle plastifié, délivré par l'union étudiante, qui donne droit à des réductions non négligeables : transports (50 % de réduction), et alimentation, puisque le sésame donne accès à tous les restaurants et bars pour étudiants. De façon moins pragmatique, en Allemagne ou en Angleterre, on décrit l'étudiant comme celui qui accède à une nouvelle liberté, en quittant le cocon familial et en devenant autonome. Ceux dont les études sont très pratiques, et proches du métier qu'ils exerceront, comme en médecine, perçoivent une différence avec leur précédent statut, dans l'enseignement secondaire, mais expriment qu'ils ne sentent pas spécialement étudiants... Ils expliquent ainsi qu'ils n'ont pas accès à ce temps unique que la condition d'étudiant sous-entend dans la plupart des cas. Irène et Marion, étudiantes en médecine à Lyon ajoutent que les 5 semaines de vacances auxquelles elles ont droit les éloignent aussi beaucoup de la vie étudiante, qui en comptait plus du double...

À Berlin, Josha, ingénieur agronome, compare les étudiants des Fachhochschulen (écoles supérieures techniques) aux "hommes de la rue", à ceux qui travaillent déjà. Il admet cependant qu'un étudiant en philosophie - un "poète" selon lui - et un étudiant en sciences ont toujours plus de points communs entre eux qu'avec un travailleur. Dans les villes universitaires, dotées de campus ou de lieux étudiants, les étudiants sont identifiables et se reconnaissent. Dans les grandes villes sans campus, Paris, Berlin ou Stockholm, l'anonymat règne et les étudiants sont dispersés, ils ressentent l'université comme un domaine impersonnel, n'y vivent pas, la désertent le soir...

À travers ces exemples, qui ne reflètent évidemment qu'une réalité partielle, se dessine un cadre dans lequel tous les étudiants évoluent, à partir duquel on peut s'intéresser aux motivations de l'engagement associatif étudiant, qui diffère dans une certaine mesure de celui des étudiants.

Par exemple, les engagements découlant de la pratique religieuse sont trop liés à l'éducation et à la culture pour que l'on puisse en distinguer une parcelle "étudiante". De même, l'engagement politique n'a pas de lien direct avec l'accession au statut d'étudiant et ce que l'enquête d'Animafac sur les associations étudiantes françaises<sup>53</sup> éclaire à ce sujet n'est pas contredit par les propos que nous avons recueillis dans les différents pays. Ainsi, Pau, 20 ans,

---

<sup>53</sup> L'univers des associations étudiantes. Résultats in Factuel, la revue, n°2, article « L'étudiant, acteur de la vie associative » par V. Becquet

barcelonais, passe bénévolement l'équivalent d'un mi-temps dans le syndicat étudiant l'AJEC<sup>54</sup>. Il en fait partie depuis quatre ans, en continuité avec son engagement lycéen puisqu'il a très tôt été délégué. Malgré des résultats scolaires décevants, ses parents le soutiennent. Du même bord politique qu'eux, Pau décrit une certaine tradition familiale dans l'implication pour les autres. Son père a fait partie de divers mouvements progressistes à la mort de Franco, qui n'existent plus aujourd'hui.

Tina est active dans le mouvement écologiste " Jeunesse Verte " à Berlin. Elle a été élue au Parlement scolaire de son lycée deux ans durant. Son père est pasteur, sa mère s'occupe d'aider les personnes âgées devenues dépendantes. Son frère et sa sœur aînés sont des travailleurs sociaux. Elle dirait pour se présenter : " j'étudie et je fais de la politique ", reconnaissant que son engagement politique est parallèle à sa situation d'étudiante, presque sans lien. En revanche elle ajoute qu'une implication dans une AStA (union étudiante) est complètement liée à la condition d'étudiant.

Pau et Tina ne s'imaginent pas sans l'engagement qui les occupe. Ils ont une capacité de projection dans le futur, que n'ont souvent pas les jeunes découvrant la vie associative à l'université. C'est dire que leur expérience est particulière dans ce temps précis que nous avons évoqué. D'un autre côté, l'engagement jeune dans les partis présente différentes formes, et il ne faut pas oublier que l'engagement politique peut être fait en dilettante.

## **Motifs de l'engagement étudiant**

Les engagements politiques des étudiants ne concernent jamais plus de 15 % d'entre eux, quel que soit le pays. En Belgique, les étudiants eux-mêmes estiment que 10 % se sentent concernés par la chose publique et que 6 ou 7 % maximum portent un regard critique sur la société... Alors, que font les étudiants ? De l'Italie à la Suède, le constat est identique : les associations les plus nombreuses et les plus dynamiques s'occupent de sport, de loisirs et de culture. Et l'on en devient membre de la façon la plus simple, par goût pour l'activité.

Dans les loisirs, l'aspect festif de la vie étudiante est omniprésent : le festival EFOTT en Hongrie, Arena en Slovénie, les 24h en Belgique (un événement rassemblant chaque année des étudiants du pays entier, occasion du deuxième plus grand débit de boisson en Europe après la fête de la bière à Munich), les soirées étudiantes, du pub au gala, sont des occasions premières d'organiser la fête après y avoir participé. Les hobbies des étudiants ne manquent pas, et tous les goûts peuvent être satisfaits : en Grande-Bretagne, à l'université d'York, les clubs de cinéma et de télévision gèrent une adhésion commune, les étudiants les plus techniques s'intéressant davantage à la télévision, et ceux de sciences humaines à la mise en scène... Dès que leur accès est facilité, comme dans les grandes écoles françaises, les groupes de théâtre, de musique, les journaux étudiants fleurissent, sans oublier toutes les équipes sportives.

Mais c'est une chose que d'avoir une activité sociale, associative (car on se regroupe) et une autre d'être impliqué dans l'organisation. Conjointement au hobby, il faut d'autres motifs pour prendre un engagement associatif conséquent : l'intérêt pour les autres et la professionnalisation font partie des raisons les plus fréquemment évoquées.

Améliorer son environnement fait partie de la première catégorie, en voici quelques illustrations : pour remédier à l'insuffisance du nombre de logements, certaines unions étudiantes suédoises suffisamment riches ont fait construire leur propre résidence étudiante. D'autres ouvrent leur librairie étudiante pour remédier au quasi-monopole d'une chaîne de magasins scolaires. Aux Pays-Bas, il est fréquent que les gens créent leur association en réponse à un problème autour d'eux.

L'échec financièrement sanctionné à l'université soit par l'augmentation des frais de scolarité comme en Espagne, ou par la suppression des bourses comme en Norvège mobilise les représentants d'étudiants, ils agissent pour les autres et pour eux.

---

<sup>54</sup> Associatio de Joves Estudiantes de Catalunya

Étudiante allemande, Diana est née dans l'ex-Allemagne de l'Est et a organisé pour l'AEGEE<sup>55</sup> le séminaire " education for democracy ". Dans ses motivations, il y avait naturellement l'idée de s'intéresser aux autres, d'apporter son aide et son énergie dans un projet concret. En Slovénie, Benjamin, le président de SKIS, union des clubs étudiants du pays les décrit comme les lieux où l'on apprend à faire quelque chose de bien, pour les autres, pour se construire.

N'apparaissant jamais seul, l'intérêt " professionnel " n'est jamais l'unique motif, mais il peut être très affirmé. Il s'exprime de façon évidente dans certaines associations de filières, parfois très dynamiques et présentes dans tous les pays, qui sont destinées à défendre les intérêts de leurs membres, et se chargent aussi d'entretenir ou de créer des liens avec le secteur d'emploi correspondant. À Uppsala, en Suède, l'association des étudiants en économie est conviviale, tout en étant parrainée par les grands cabinets d'audit et de conseil... Son actuel président, Kristian, a le sincère souhait de rendre service à tous les étudiants de la filière, y compris en améliorant les contacts entre eux. L'intérêt professionnel est aussi le désir que les étudiants manifestent à travers leur engagement de compléter une formation qu'ils estiment insuffisante, d'acquérir des compétences qu'ils n'ont pas. À Ljubljana, Sacha fait partie d'un groupe d'étudiants d'histoire ayant jugé que les cours dispensés n'étaient pas ceux qu'il attendait de cet enseignement. Ces jeunes ont donc investi une institution déjà existante pour donner corps à leur projet : proposer une formation d'animation et de gestion d'un événement culturel d'art contemporain. Ils ont créé le cours qui leur manquait et sont les seuls à proposer en Slovénie une telle formation. Gergely, étudiant en économie, membre de l'AIIESEC<sup>56</sup> de Budapest, évoque l'expérience concrète que son implication lui procure, en opposition ici à l'enseignement délivré qu'il estime trop théorique : les formations manquent de stages et d'application des connaissances, les cours dispensés sont trop déconnectés des demandes du monde du travail. Même discours de la part de Silvia du MSOI<sup>57</sup> à Rome : elle en est à sa quatrième année d'études de sciences politiques, et elle estime que le niveau est élevé, mais qu'il manque à sa formation des applications pratiques, comme des confrontations lors de débats. Michael et Adam animent une télévision étudiante anglaise. Leur association, ancrée à l'université, fonctionne comme une entreprise indépendante de production cinématographique, avec un long métrage par an et autant de courts que possible. L'objectif de l'association est de réduire le fossé entre les étudiants et les professionnels. Aucun des deux n'étudie les médias ou le cinéma : les participants de l'association souhaitent souvent un avenir professionnel dans ce domaine qui n'est pas le leur. Le passage par la YSTV<sup>58</sup>, qui espère placer des films dans les festivals est un début de CV en ce sens.

Lorsqu'ils parlent de leur engagement, ces étudiants donnent à voir le cheminement qui conduit l'utilisateur d'un service, des activités d'une association à en devenir un acteur. Silvia, par exemple, cherchait une association étudiante dans un souci d'expérience concrète. Elle a commencé par participer à l'animation d'une conférence, puis a lancé un journal sur les activités du MSOI, qui a si bien fonctionné qu'on lui a demandé de poser sa candidature au bureau... Daniel est maintenant le référent pour la politique d'enseignement supérieur de l'union étudiante de l'université Humboldt à Berlin. Il a commencé dans celle de Rostock, parce qu'il y avait là un job bien payé. C'est ainsi qu'il a découvert cette forme d'implication, et qu'il l'a appliquée à Berlin, de façon bénévole. En Suède comme en Angleterre il est très courant que l'implication associative commence avec les petits boulots de serveur dans les bars et restaurants possédés par les unions étudiantes. Le " coup de main " rémunérateur se transforme en désir d'organiser un peu plus le fonctionnement du pub, et conduit certains à s'investir dans la gestion de l'union étudiante, bénévolement mais avec des responsabilités plus intéressantes.

---

<sup>55</sup> Cf. chapitre « engagements européens »

<sup>56</sup> Idem

<sup>57</sup> Movimento studentesco per l'organizzazione internazionale

<sup>58</sup> York Student Television

Quelques facteurs notables favorisant l'implication peuvent se trouver sur la route de l'étudiant, à commencer par l'intérêt des professeurs, dès le secondaire. Diana explique que le changement de régime en Allemagne de l'Est a rendu à certains professeurs une grande créativité, qu'ils ont utilisée avec leurs élèves en les intéressant à l'environnement, à la démocratie. Le temps du changement a été celui de multiples expériences, sans routine, auquel les jeunes ont été associés. Auparavant, les initiatives personnelles n'étaient pas vraiment encouragées, néanmoins il fallait toujours 3 ou 4 personnes pour s'occuper de la chorale par exemple, et c'était selon le bon vouloir de chacun. Les premiers échanges d'étudiants ont été organisés par l'église, et la venue des étudiants de l'Ouest a été l'occasion de préparer leur accueil, de leur proposer des activités. Cela a été le début pour Diana d'une activité sociale : dans la petite ville où elle résidait, les jeunes ont organisé des soirées, ont prévu un bus pour les emmener et les ramener du théâtre de la ville la plus proche, etc. C'est dans le même esprit qu'elle a créé une AEGEE locale à Karlsruhe, pour accueillir des étudiants. L'influence des professeurs, tout comme celle des parents est à double tranchant, même si elle perd de sa force à l'université : en Espagne, par exemple, les professeurs sont plutôt connus pour leur application à dissuader les jeunes de s'impliquer dans des activités associatives, en leur rappelant qu'ils ne manqueront pas d'occupations studieuses pendant leur temps libre...

On s'engage aussi en réaction à la souffrance, pour aider parce qu'on en a les moyens. Au CNJ<sup>59</sup>, en Belgique, on constate que les jeunes en grande difficulté (quart-monde par exemple), sont absents des associations et des organisations de jeunesse : ils n'ont ni le temps ni l'information nécessaire pour s'investir. Il est très rare au CNJ de trouver des jeunes n'ayant pas fait d'études supérieures. Mais en pendant à cela les jeunes très favorisés ne s'arrêtent pas non plus au monde associatif. L'ambiance culturelle est prédominante : l'engagement associatif ne naît pas nécessairement de l'absence de confort, plutôt de la frustration d'un confort dont on connaît l'existence. Cela implique déjà une certaine ouverture sur le monde, un regard sur la société.

Ce n'est pas un hasard si les filières dans lesquelles les jeunes s'impliquent pour une action sur leur environnement sont celles des sciences humaines et sociales, plutôt que les filières scientifiques et techniques... Cela varie cependant en fonction des activités : en Suède, les associations d'anciens élèves concernent davantage les filières technologiques (ingénieurs) et commerciales. Là-bas, les ingénieurs sont très organisés, 25 % d'entre eux sont dynamiques dans l'organisation des fêtes autant que des séminaires ou des événements sportifs, mais ne sont pas très politisés. À l'inverse, les étudiants de sciences sociales ne sont guère actifs excepté dans le domaine politique... Ils sont évidemment beaucoup moins visibles. En Allemagne, parmi ceux qui s'engagent, et finalement à l'image de la société, on trouve peu de médecins et autres professions libérales, (avocats, etc.). Sauf naturellement en cas de rupture avec l'environnement familial comme cela fut le cas des leaders de 68, où la coupure amena une radicalisation. Et le confort matériel ne nuit pas nécessairement à l'engagement, la Movidia espagnole était le fait de jeunes diplômés. David fait partie de l'association d'étudiants d'économie, l'AEE<sup>60</sup>, à l'université autonome de Madrid et observe aussi que le dynamisme associatif est meilleur dans les facultés d'histoire, de philologie, philosophie ou sciences politiques. Dans son université d'économie, toutes les associations, mêmes si elles ne sont pas politiques à proprement parler, ont une idéologie. Et leur vision, comme celle de l'AEE ne se limite pas à leur rôle au sein de l'université, puisqu'elles prennent parti sur des sujets de société, du monde extérieur en général et militent pour certaines valeurs sociales. À Louvain-la-Neuve, où la vie associative est assez riche et diverse, les étudiants engagés se décrivent comme venant d'une " bourgeoisie culturelle ", leurs parents sont eux-mêmes des universitaires, à dominante culturelle plus que financière...

Et les jeunes qui s'impliquent ont souvent des facilités pour réussir sur le plan des études. Être doué est un atout pour la vie associative, Darinka de l'union étudiante de Ljubljana et Benjamin de SKIS, tous deux slovènes, l'expriment clairement : être membre d'une association implique d'avoir du temps et de l'argent : de l'argent qu'il n'est pas nécessaire de

---

<sup>59</sup> Conseil National de Jeunesse

<sup>60</sup> Asociacion de Estudiantes de Economia

gagner pendant le temps dévolu à l'activité, et du temps pour mener aussi à bien ses études et sa vie privée.

Ceci nous amène maintenant à nous intéresser au contexte institutionnel environnant les associations étudiantes, et dans lequel l'étudiant doit trouver sa place, en conciliant ses études avec l'investissement associatif.

## **Relations entre institutions et associations**

Lorsque l'université ignore la présence d'associations en son sein, et qu'elle est simplement destinée à être un lieu où l'on suit un enseignement, les étudiants vivent mal cette indifférence et leurs activités associatives s'en ressentent de façon évidente. Les revendications se ressemblent alors toutes : il s'agit d'obtenir un local, des moyens matériels et en dernier lieu des fonds. Un local permanent pour toutes les associations est la première victoire, mais les acquis dans ce genre de situation sont fragiles et exigent une certaine continuité de l'implication des étudiants.

Dans bien des circonstances, les étudiants se plaignent de l'indifférence de leurs professeurs, qui exigent les mêmes résultats de tous sans prendre en compte l'implication associative... À Lisbonne, les étudiants ressentent une absence complète de reconnaissance des professeurs, qui ne prennent pas en considération leur rôle dans les unions étudiantes et exigent une même qualité de travail en négligeant l'investissement que nécessite cette autre part. Les étudiants remarquent aussi une incitation à la compétition qui ne laisse pas de temps pour s'investir. En Italie, Silvia souligne l'énorme problème de communication des étudiants entre eux, des étudiants avec leurs professeurs et avec le monde du travail. En Espagne, on déplore l'absence de journée de présentation des associations, les étudiants doivent demander aux professeurs quelques minutes du début de leur cours pour y remédier, et essuient quelques refus.

Il ne faudrait pourtant pas déduire de ce qui précède que l'engagement associatif nuit aux études, même s'il peut prendre un nombre d'heures conséquent dans la vie de l'étudiant. Même si le vocabulaire de l'engagement associatif est professionnel, bien plus que scolaire, (on ne parle pas d'exposé, mais de présentation, il faut s'organiser, gérer, etc.), il faut reconnaître que même les étudiants les plus studieux gèrent leur temps et savent s'organiser. Simplement, ceux qui s'investissent souhaitent une reconnaissance de ce temps associatif, qu'ils estiment bien plus utile à leur formation que ne le seraient des loisirs, par exemple.

Même si l'idée a déjà germé, il y a très peu d'exemples pratiques de crédits d'études alloués à l'investissement associatif. Certains décrivent le risque d'entraîner des jeunes à ne s'investir que pour le résultat en termes de validation, d'autres au contraire prônent l'institution d'un tel système, obligatoire pour tous et donc égalitaire... Les exemples qui existent ont pour l'instant valeur de test, dans des contextes très spécifiques : citons le système de points distribués par l'union étudiante elle-même aux membres les plus dynamiques des associations, dans une grande école de commerce en France...

Le lien unissant les universités aux étudiants n'est pourtant pas limité à celui de l'enseignement, le degré varie selon les pays, mais la délégation de service est une chose assez commune : l'université soutient financièrement les groupes d'étudiants se chargeant de l'accueil des étrangers, assurant un soutien social ou des fonctions d'information. C'est par exemple le cas en Hongrie : l'université d'économie ignore les associations de loisirs, mais soutient l'association qui oriente les nouveaux arrivants. En Catalogne, le centre universitaire de Barcelone est une instance coordonnant la politique des universités de la ville, qui s'occupe par exemple de fournir des moyens matériels aux associations qui accueillent les étudiants étrangers. Pour cette activité, on trouve des étudiants catalans motivés qui voient là l'occasion de pratiquer une ou plusieurs langues étrangères, de faire partager leur culture et de découvrir celle des autres. Les étudiants ERASMUS se voient en particulier remettre un dictionnaire anglais - catalan. Idem en Belgique : les universités financent elles-mêmes la mise à disposition des informations pour les étudiants sur les programmes européens d'échanges et la loi prévoit aussi cette coopération dans d'autres domaines (santé, accueil des

jeunes en difficulté). Le parrainage et le bénévolat étudiant sont les moyens d'assurer ces services, qui accompagnent le fait que de plus en plus d'étudiants avec un faible niveau social accèdent aux études supérieures, et se trouvent désarmés face aux problèmes de logement ou autres qu'ils peuvent rencontrer. En Allemagne, en Suède, en Angleterre, on trouve des exemples similaires. Mais, expliquent Silvia et Tanja à Berlin, coordinatrices d'un projet associatif de parrainage des étudiants étrangers, leur association, indépendante de l'université, rencontre des difficultés de reconnaissance, n'étant pas " instituée ". Ainsi, lorsque le soutien institutionnel est fort, toute initiative hors de son cadre se trouve en marge, et connaît d'autres contraintes.

En plus de la délégation de service, les étudiants sont très souvent présents dans les instances administratives des universités, même si c'est avec une influence très variable, dépendant évidemment de la place et du crédit accordés à la parole étudiante en général. Les conseils des universités comprennent, en Hollande, autant d'étudiants que de professeurs, mais ils ont parfois à prendre leurs décisions dans des groupes séparés, permettant aux autorités administratives de l'université de manœuvrer avec chacune des parties...

Dans les cas de coopération les plus forts, comme dans les pays nordiques, en Angleterre, en Allemagne et dans certaines universités des Pays-Bas et de Belgique, l'université accorde une année " sabbatique " aux membres les plus actifs de l'union étudiante, président et vice-présidents, et les indemnise ou les rémunère.

Au-delà de la reconnaissance des universités, ou peut-être pour l'obtenir de façon plus générale, les associations étudiantes souhaitent souvent un soutien des gouvernements, en charge des politiques d'éducation. On précise par exemple en Belgique que " les étudiants sont actifs, d'autant plus que le pouvoir politique les associe assez facilement aux discussions ". Pour cet échange, les conseils nationaux de jeunesse sont des intermédiaires représentant les organisations de jeunesse, donc pas uniquement étudiantes. Ils ont un rôle de communication entre l'Etat et ces organisations, diffusant d'une part des campagnes à l'adresse des jeunes (santé, formations, etc.) d'autre part transmettant les revendications de leurs membres. Ils fonctionnent démocratiquement, et doivent en général, statutairement, être constitués aux deux tiers de personnes de moins de 35 ans. Parfois, comme en Suède, c'est l'union étudiante nationale (SFS, membre du CNJ) qui fait office d'intermédiaire, le CNJ s'occupant de la jeunesse en général, SFS des étudiants en particulier. Au Portugal, bien que soutenu pour ses frais de fonctionnement par l'Etat, le CNJ n'est pas une instance gouvernementale. Il assure une fonction de représentation et se veut centre de ressources pour tout ce qui concerne la politique de la jeunesse. En Espagne, le CNJ se concentre en particulier sur le renforcement des structures légales pour que les associations fonctionnent efficacement.

Les CNJ, présents dans tous les pays de l'Europe des 15, sauf l'Italie, cherchent toujours à accroître leur légitimité, puisqu'ils assurent une fonction de représentation. Le tout nouveau CNJ hollandais vient d'être lancé par les anciens membres de 31, une association qui représentait les jeunes Hollandais dans des instances internationales comme l'ONU. Ils avaient déjà une position de proposition très forte et ont acquis la confiance de leurs associations membres, plus grande que celle qu'ils ont d'une façon générale en Hollande. Le CNJ belge se réoriente pour mieux toucher les jeunes " non-organisés ". Une préoccupation commune à tous les pays est de promouvoir la vie " participative " pour les jeunes, avant qu'ils ne deviennent étudiants. L'engagement est unanimement perçu comme un moyen de " créer un sens des responsabilités envers le monde qui nous entoure, de responsabiliser les jeunes ". Aux Pays-Bas, le CNJ va réfléchir au moyen d'inclure des programmes tournés vers la société à ceux des universités, et faire du lobbying en ce sens, afin que l'activité associative soit encouragée et reconnue dans les cursus pour son utilité sociale.

Cette reconnaissance tellement désirée, et pour laquelle des " outils " comme les CNJ existent, est nécessaire au fonctionnement des associations. Être reconnu permet de demander et d'obtenir des moyens financiers : si certaines associations, comme les unions étudiantes anglaises peuvent vivre du produit de leurs activités et des cotisations de leurs membres, ce n'est évidemment pas le cas le plus commun. Remarquons que les plus riches, les associations

étudiantes suédoises, ne demandent pas systématiquement des fonds à l'union étudiante locale, car elles refusent le contrôle budgétaire que celle-ci ne manquerait pas d'exercer ensuite.

Se constituer en association sert davantage pour les longs partenariats que pour les projets ponctuels. La difficulté varie selon les pays, les facteurs déterminants étant le coût, le temps de procédure, et l'intérêt d'un tel statut, au regard des éléments précédents. En Suède, il ne faut que 15 jours pour être déclaré, au coût minime de 5 euros, en Italie, il faut compter 600 euros, ce qui en rebute plus d'un. En Belgique, créer une Asbl<sup>61</sup> n'est pas très coûteux, mais entraîne quelques frais, de l'ordre de 150 euros. Outre le statut, l'avantage est double : financier, il y a en général des exonérations de taxes sur le produit des activités, et légal : un tiers ne peut pas se retourner contre un membre individuel de l'association.

Les associations étudiantes fonctionnent le plus souvent par projet : en France comme aux Pays-Bas, il y a peu de subventions à long terme pour les associations, qui leur permettraient d'assurer leur fonctionnement général, il s'agit toujours de donner des fonds à un projet précis. Cela oblige les associations à rester sur le qui-vive et dynamiques mais aussi à dépenser une partie de leur activité à trouver ces fameux fonds. En Angleterre, Michael explique qu'il est plus facile d'obtenir des fonds avec un projet de cinéma, qu'avec un projet de télé, cinéma impliquant art, étudiants, artistes, très bien vus, et télévision simplement des étudiants qui s'amuse ! La YSTV est en partie financée par la loterie nationale... Les partenariats privés concernent également en premier lieu des événements ponctuels.

Tous ces éléments soulignent évidemment l'importance du rôle que le contexte institutionnel joue pour favoriser l'éclosion des associations étudiantes, et la forme qu'elles doivent prendre pour s'y adapter se répercute dans les modalités de réalisation des projets, en particulier sur leur temps de déroulement.

## **Modalités de l'implication**

La grande diversité des engagements étudiants se reflète évidemment dans les modalités d'implication, mais quelques observations générales peuvent pourtant être dégagées.

Les associations les plus dynamiques ont la plupart du temps un noyau dur minimal de 7 ou 8 personnes très engagées, autour desquelles gravitent un certain nombre d'autres personnes. Il faut en Allemagne 7 membres dans les statuts pour créer une association. À l'assemblée générale<sup>62</sup> de Louvain-la-Neuve, le président du conseil travaille presque à temps plein avec les présidents des commissions et 15 ou 20 personnes très engagées. Il y a quelques permanents. Les cercles belges (associations de filières) sont gérés par un comité comptant 7 ou 8 personnes par bureau d'élèves. L'AEE est la plus grosse association de l'université autonome de Madrid, et compte 25 membres y travaillant régulièrement. Les bureaux d'élèves des grandes écoles françaises comptent 10 à 15 personnes, gérant les activités d'un millier d'autres. La YSTV regroupe 80 personnes dont 20 vraiment actives, idem du côté cinéma. En Italie, l'association IAPSS des étudiants en sciences politiques, qui prépare une conférence internationale, fonctionne avec 15 personnes, etc.

On peut considérer l'unité temporelle comme étant l'année universitaire, même si celle-ci se divise en semestres, temps minimal de présence d'un étudiant. Ce n'est pas une année complète, elle se déroule de septembre ou octobre à juin ou juillet.

Notons que les branches jeunes des partis politiques et les syndicats étudiants, qui peuvent être considérés comme des projections d'appareil, fonctionnent sur le modèle de leurs aînés. Côté fédérations associatives, on retrouve typiquement une conférence annuelle réunissant les membres dispersés géographiquement, et durant laquelle les grandes orientations sont définies et validées. Le MSOI en Italie, le syndicat étudiant espagnol AJEC, les unions nationales étudiantes procèdent avec ce regroupement annuel. L'association de toutes les télévisions étudiantes britanniques tient durant 5 jours une conférence annuelle, chez un de ses membres.

---

<sup>61</sup> Association sans but lucratif. Ces associations sont régies par la loi du 27 juin 1920

<sup>62</sup> Cf. Chapitre « La Belgique »

Localement, les petits groupes ont des fonctionnements similaires. On observe ainsi que la plupart des projets étudiants s'inscrivent dans ce temps : la préparation d'un événement se déroule sur 6 à 7 mois avec, au fur et à mesure, une intensification de l'activité. Les projets humanitaires, qui allient désir d'aider à un certain exotisme, se concluent en général pendant les vacances d'été par un voyage, se déroulant donc sur une échelle un peu plus longue. Comme exemple représentatif, en Slovénie, le programme de formation artistique que nous avons déjà évoqué propose chaque année pour 6 à 10 participants des cours et des outils afin qu'ils préparent un spectacle ou une exposition artistique. Ces participants sont eux-mêmes dans la situation d'un projet associatif : ils ont une grande liberté de création et d'ambition pour l'événement qui doit conclure leur formation, doivent trouver les fonds, les artistes, organiser de A à Z le show. Les outils mis à leur disposition sont des conférences, des ateliers pratiques sur l'organisation logistique d'un événement, et des conseils sur la recherche de subventions. Leur formation dure 10 mois, ils se rencontrent d'abord une fois par semaine, puis, l'événement approchant, finissent par travailler presque 24h/24. Bien souvent les participants s'investissent ensuite eux-mêmes dans la préparation du programme, en tant qu'organisateur ou intervenant. À Stockholm, les projets sont en général menés sur quelques mois, inclus dans les deux semestres universitaires. Le projet de maison des étudiants à Stockholm mené depuis 1997 est l'entreprise de plus longue haleine que l'union étudiante ait jamais décidée. À Lund, un festival géant est organisé tous les quatre ans, mais sa préparation s'étale en général sur deux ans, avec une année particulièrement active.

De plus les activités d'une association ne concernent pas seulement le projet lui-même : il faut toujours trouver de nouveaux bénévoles, et l'activité de " ressources humaines " peut prendre jusqu'à un tiers du temps total, ainsi que la recherche de financements. Et ce sont effectivement des compétences à acquérir. Or la versatilité est une des caractéristiques de la population étudiante, en effet, excepté en cas de troisième cycle, les étudiants sont présents à l'université 2 ou 3 années de suite au maximum. Il faut une excellente organisation pour permettre un transfert des connaissances afin que les acquis se conservent d'une année sur l'autre. La présence de salariés non étudiants assure la continuité de certaines tâches, selon les moyens de l'association leur nombre peut monter jusqu'à 50 !

L'acquisition des compétences propres au fonctionnement d'une association n'est pas immédiate. Diana, de l'AEGEE, précise que " les statuts impliquent une responsabilité sur une durée d'un an, nécessaire pour s'acclimater aux procédures de l'organisation, bénéficier des savoirs des plus anciens et avoir le temps de les mettre en pratique, assurant ainsi une cohérence dans l'activité ". Dans les " nations " d'Uppsala, les fonctions se chevauchent pour assurer cette continuité.

La prise de responsabilité en effraie plus d'un, les nouveaux rechignent parfois à s'engager sur du moyen ou long terme... " Parfois ", explique Agnès, qui a attendu la dernière année de son école de commerce en France pour s'impliquer réellement, " on ne se sent pas forcément capable de mener un projet à bien, d'animer soi-même une association. L'aspect technique d'une association est un frein dans l'imaginaire ".

Ainsi, tous le reconnaissent, même si cela nécessite toujours quelques efforts de mobilisation, il est bien plus facile d'avoir des bénévoles ponctuels que pour du long terme. Certaines unions étudiantes, en Allemagne, ont parfois du mal à trouver une équipe complète, à survivre. Ceux qui ne s'impliquent pas expliquent souvent qu'il s'agit d'un manque de temps, que leurs études sont denses... Il est vrai que dans les études scientifiques ou sanctionnées par un *numerus clausus* au bout d'une ou plusieurs années (comme c'est le cas pour tout ce qui touche au médical), les étudiants ne s'investissent guère ailleurs. La charge scolaire importante des universités techniques allemandes conduit les élèves à ne pas sortir du cadre de leurs études. Mais ce discours sur le temps n'est pas tout à fait objectif, l'implication étant comme on l'a vu, possible dans tous les cas... " C'est une question de choix ", expliquent simplement David à Madrid et Tina à Berlin.

L'importance de la communication des associations envers leur public est dans ces conditions primordiale pour mobiliser et intéresser le plus large nombre. La communication au sein de l'université dépend presque entièrement de la place que cette dernière accorde aux associations : un lieu distinctif pour les associations et où se trouvent certains services en fait

un passage obligé, tandis que son absence impose aux étudiants engagés d'utiliser l'affichage sauvage, éventuellement la distribution de tracts, le système D pour beaucoup. À l'ASStA de l'université Humboldt à Berlin, toujours en quête de légitimité, Daniel explique que pour comprendre les potentialités de l'investissement dans la vie universitaire, il faudrait une "hégémonie culturelle" des associations à l'université. Il aimerait que l'on retrouve la marque, le soutien de l'union étudiante, de façon visible et physique dans toutes les manifestations culturelles : concerts, représentations, lectures... Mais à Humboldt comme dans tant d'autres universités, il est difficile de se rendre visible sous les masses d'annonces et de posters qui se superposent sur les murs, et pourtant, il faut informer des événements, faculté par faculté. Naturellement les associations étudiantes se servent des possibilités offertes par les NTIC, sites web, lettres d'information, sont nécessaires pour dépasser le cadre de l'université. Le bouche-à-oreille, les médias qui relayent les grands événements sont en général plus intéressants que la fabrication d'affiches, coûteuse... Les associations communiquent sur leurs projets, les membres sur ce qu'ils en ont retiré, et qu'ils ne pensaient pas forcément trouver. Nous pouvons nous pencher sur les différents témoignages pour essayer, en employant ici un vocabulaire scolaire, de dégager quelques "résultats" associatifs.

## **Impact de l'engagement**

Ainsi que nous l'avons mentionné, ce n'est pas souvent pour ce qu'ils ont rétrospectivement retiré de l'engagement, que les étudiants se sont d'abord impliqués. Leurs projets initiaux n'ont pas toujours été couronnés de succès : la résidence étudiante d'Uppsala, créée dans le louable souhait d'augmenter les capacités de logement, a fait faillite ; à Lisbonne la gestion de la maison des étudiants Agora est à présent sous-traitée.

Cependant, ils sont unanimes : ils ont beaucoup appris. Tina, en Allemagne, retire de son engagement une compréhension des processus politiques, une connaissance du fonctionnement des groupes, et également une certaine pratique dans la rédaction d'articles ou de brefs essais, qui a surtout alimenté son sens critique. Elle considère que personne à l'école ou à l'université ne lui a fourni d'aide pour s'organiser... Diana, de l'AEGEE, estime que l'on acquiert deux sortes de connaissances : les premières, fondamentales, sont liées à la gestion d'une association (financement, relations publiques, etc.), et les secondes concernent la gestion d'équipe, le maintien de la motivation, les relations humaines. David, de l'AEE, a appris sur le fonctionnement de l'université et sur la façon de mener un projet, mais a aussi observé et acquis le sens relationnel et le comportement en réunion que donnent l'expérience associative.

Les étudiants qui s'impliquent retirent un premier bénéfice de ce qu'ils apprennent, et souvent un second du résultat de leur entreprise : Pau, à Barcelone fait siennes toutes les avancées si minimales soit-elles de son syndicat, David à Madrid est ravi de la salle pleine pour une conférence ardue. Tous les événements réussis procurent une grande satisfaction à leurs organisateurs, ainsi que les retours enthousiastes de leurs participants.

La pratique donne sans conteste de l'expérience, et peut être valorisée dans le domaine professionnel. Maria, en année sabbatique pour se consacrer à l'union étudiante de Stockholm, trouve l'expérience gratifiante : elle prend en particulier des décisions sur les maquettes des campagnes de sensibilisation, ce qui la conforte dans son projet de travailler dans l'édition. Mais ces compétences entraînent parfois une sur-professionalisation des associations : en Hongrie savoir trouver des fonds est une compétence, qui devient une activité professionnelle. Ainsi, des consultants se chargent de trouver des fonds pour les projets, et se rémunèrent sur un pourcentage de ce qu'ils obtiennent. Il y a là un des écueils du monde associatif, avec un fonctionnement dont on paye l'existence, au détriment de la mission à accomplir.

Le bénéfice personnel évoqué, nous pouvons ensuite nous demander si l'activité étudiante dynamique dépasse le campus pour modifier l'environnement, donner une ambiance particulière dans la ville. À Stockholm, (qui, à l'instar de Paris, ne se caractérise pas avant tout par la présence étudiante, pourtant forte), l'union étudiante a frappé les esprits lorsqu'elle

a laissé les étudiants sans chambre dormir partout dans ses locaux, à même le sol. Soudainement les étudiants manifestaient ainsi leur problème d'intégration à la ville, en ne trouvant pas de logement. Uppsala est connue pour être une ville étudiante, et est très marquée la présence universitaire. Mais même si les étudiants " âgés " qui reprennent des études après une longue interruption sont bien accueillis par les plus jeunes, les 30 – 45 ans ne se sentent pas si étudiants dans leur mode de vie et ont tendance à préférer vivre dans des quartiers ou des villes de travailleurs...

Ainsi, même dans les villes avec campus, l'intégration des étudiants à la société qui les entoure n'est pas fréquente : la richesse des activités étudiantes qu'on y trouve dépasse rarement leur cadre. À Uppsala, comme à Louvain-la-Neuve ou York, les lieux étudiants sont si déterminés (maisons étudiantes, bars et pubs), qu'un cloisonnement existe avec le reste de la ville, et que peu d'interactions existent entre les habitants et les étudiants. Ceux-ci vivent en vase clos, connaissent rarement les jeunes de la même ville qui ne sont pas à l'université... L'année académique ne dure qu'un temps.

En fait, les villes n'incitent pas forcément à une mixité : les étudiants ont un rythme de vie qui leur est propre, et sont éventuellement bruyants. La vie festive des étudiants s'accorde mal avec la vie tranquille et quotidienne des habitants. À Louvain-la-Neuve, on ne peut pas louer plus de 30 % de sa maison à des étudiants, d'après les règles de la commune.

En termes d'avancées, on peut aussi s'intéresser à l'impact de l'engagement associatif sur la condition étudiante... Il y a une grande sensibilité du milieu associatif étudiant, même apolitique, aux thèmes proches de la vie étudiante. Il constitue un relais sûr pour des mobilisations ponctuelles et massives organisées par des groupes étudiants plus politiques. En Belgique, les fédérations des différentes langues s'associent sur des protestations communes, comme la bataille contre le numerus clausus ; en Slovénie, où les manifestations ne sont pas ancrées dans les mœurs, le projet de taxes sur le travail étudiant a été l'occasion en juin 2000 d'un rassemblement, et les étudiants sont convaincus que l'esprit de contestation sera encore plus fort dans les futures générations. Daniel, à Berlin, estime que son AStA a mis en place un système de service social à grande échelle qui fonctionne vraiment très bien, en particulier pour les étudiants étrangers. L'union européenne s'intéresse à la vie étudiante, les structures d'échanges entre les associations et les gouvernements, ou entre les associations et l'Europe se consolident, toujours travaillant à la légitimité des engagements étudiants.

Quelle suite à l'engagement associatif étudiant ? Les plus impliqués évoquent avec inquiétude le moment où ils devront travailler, sans avoir le temps de poursuivre leurs activités associatives... Et dans les faits, l'implication associative diminue radicalement avec l'entrée dans la vie active. Les conditions de la durée, particulièrement complexes dans l'univers étudiant toujours en mouvement, sont à déterminer tant pour les associations que pour leurs acteurs. En raison du court terme de l'engagement, il est donc très difficile de quantifier des résultats, mais l'intérêt témoigné par tous les étudiants interrogés n'en demeure pas moins parlant, et révélateur de la diversité et la richesse des initiatives.

## En conclusion

Il est encore bien tôt pour nous permettre de tirer des leçons précises de cette première approche de l'Europe des engagements étudiants. En l'absence de toute référence antérieure, ce document ne peut que conforter quelques hypothèses que l'avenir permettra ou non d'étayer. Quant aux motivations des étudiants, trois grandes raisons s'ajoutent et s'entremêlent, au-delà du besoin évident de socialisation, de rencontres et d'échanges.

L'acquisition de savoir-faire pratiques, la volonté d'une pré-professionnalisation prise en charge par soi-même se retrouvent ainsi à travers toute l'Europe. Quelles que soient les filières suivies, quels que soient même les jugements de valeur sur les enseignements, de très nombreux étudiants utilisent et développent leur sens de l'initiative collective en vue d'une meilleure insertion dans le marché du travail. La réalisation d'une curiosité, d'une passion est une autre forte motivation. Pour trouver un spectacle à son goût rien n'est mieux que de l'organiser, semblent penser beaucoup de jeunes responsables associatifs. S'accomplir ainsi soi-même, faire partager ses découvertes est évidemment très satisfaisant.

La dernière grande motivation naît d'un regard critique sur la société. Malgré les importantes disparités qui subsistent entre les diverses sociétés européennes, malgré une crise de rapports entre les jeunes et les institutions qui se fait partout sentir, il y a toujours, c'est heureux, des jeunes qui souhaitent mettre en œuvre une volonté politique, renforcer la cohésion sociale, dénoncer des injustices, aviver la démocratie. Il est bien sûr extrêmement difficile d'évaluer l'impact de ces engagements, pour un étudiant qui le vit comme pour son environnement. À défaut de leçons plus profondes, nous ne pouvons qu'indiquer que ceux que nous avons interrogés, étudiants, partenaires ou observateurs expriment tous le souhait d'une implication encore plus large des jeunes. Pour tous ces acteurs et ces témoins, la vie associative permet tout à la fois d'innover, d'être solidaire et de se former en permanence.

Alors, bien sûr, ces observations transversales sont à replacer dans des contextes très disparates. Schématiquement, le Nord de l'Europe, de la Grande-Bretagne à la Scandinavie en passant par l'Allemagne connaît depuis nombre d'années une vie étudiante très riche et instituée. Le Sud, y compris la France semble avoir mis longtemps à se rendre compte de la présence d'étudiants sur les campus, dont les besoins et les capacités ne se résumaient pas à l'écoute des enseignants durant les cours. La transition démocratique de l'Est enfin est encore récente, et rares aujourd'hui sont les jeunes qui s'investissent dans une vie associative encore balbutiante.

Cette répartition en trois grandes régions montre l'effet radical des traditions politiques et de l'investissement des institutions face à l'enjeu du développement des initiatives collectives étudiantes. Ces dernières sont toujours fragiles, subissant un éternel recommencement. Sans soutien en termes de moyens comme de légitimité, les engagements étudiants se consomment souvent sans avoir vraiment pris leur essor. Pourtant, il est tout autant essentiel que cet engagement soit réellement libre, que les projets autonomes montés par les jeunes ne soient pas dénaturés par un appui institutionnel étouffant.

C'est à partir de ces premières conclusions que nous bâtissons nos perspectives dans trois registres différents. L'étude d'abord, tant ce panorama est partiel, donc destiné à être enrichi. Nous espérons amorcer, notamment par le biais des nouvelles technologies, une discussion plus large, pluri-linguistique et toujours plus européenne permettant d'approfondir la connaissance du milieu associatif étudiant, pour affiner chacune des hypothèses que nous avons pris le risque de manier. La définition de préconisations ensuite, à destination des principaux acteurs du mouvement étudiant et de ses partenaires publics, médiatiques voire entrepreneuriaux. Si nous savons indispensable au développement des initiatives collectives étudiantes la mise en œuvre de mesures volontaires, il reste à préciser ce qui nous paraît efficace suivant les contextes. Nous souhaitons à l'avenir contribuer activement à l'échange de bonnes pratiques. Enfin, la multiplication effective de projets étudiants européens, tant la conduite de ce long reportage nous a permis d'identifier des correspondants intéressants et dynamiques, qui sauront partager avec nous de nouvelles aventures collectives. Animafac va ainsi réfléchir au moyen de favoriser l'échange d'expériences et la mise en liens de porteurs de projets au niveau européen, à l'instar de la démarche nationale qui est la sienne depuis sa fondation.

## **Institutions et Associations**

### **Allemagne**

DFJW (Deutsch-Französisches Jugendwerk)  
Molkenmarkt 1-3, D 10179 Berlin  
Tél : +49-30/288 757-0  
Fax :+49 30/288 757-88  
Ou :  
OFAJ (Office Franco-allemand pour la Jeunesse)  
51, rue de l'Amiral-Mouchez,  
75013 Paris  
Tél : +33 (0)1 40 78 18 18  
Fax :+33 (0)1 40 78 18 88

Humboldt-Universität zu Berlin  
Unter den Linden 6 10099 Berlin  
Tél : + 49 30 2093-0  
Fax: + 49 30 2093-2770  
AStA (union étudiante)  
Clara-Zetkinstraße 17 (Dorotheenstraße)  
10099 Berlin (Rückseite Ostflügel HG)  
Tél.: + 49 30 2093 -2603 / - 2614  
Fax.: + 49 30 2093 -2396  
refrat@refrat.hu-berlin.de  
MentorInnen-initiative (der Humboldt-Universität zu Berlin)  
ReferentInnenrat der HU  
Studierendenparlament  
Unter den Linden 6 10099 Berlin

Grüne Jugend (Jeunesse Verte)  
Bundesgeschäftsstelle  
Hessische Str. 10  
10115 Berlin  
Tél : + 49 30 275 940-95  
Fax: + 49 30 275 940-96  
buero@gruene-jugend.de  
www.gruene-jugend.de

### **Angleterre**

NUS UK (union nationale des étudiants)  
Nelson mandela House  
461 Holloway rd, London N7 6LJ  
Tél : + 44 (0) 20 7272 8900  
Fax :+ 44 (0) 20 7263 5713  
nusuk@nus.org.uk  
www.nusonline.co.uk

York Student Television  
Goodricke college  
University of York  
Heslington  
YORK YO 10 5DD

Tél : +44 (0)1904 431431  
Fax : +44 (0)1904 432460  
<http://ystv.york.ac.uk/>

## **Belgique**

Conseil de la jeunesse  
CRIJ : Comité pour les relations internationales de jeunesse  
Bd Leopold II, 44  
1080 Bruxelles  
Tél : + 32 (0) 2 413 29 29  
Fax : + 32 (0) 2 413 29 31

Assemblée générale de Louvain-la-Neuve  
La maison étudiante  
Rue des wallons, 67  
1348 Louvain la neuve  
Tél : + 32 (0) 10 45 08 88  
Fax : + 32 (0) 10 45 80 25  
[agl@agl.ucl.ac.be](mailto:agl@agl.ucl.ac.be)

JAVVA : jeunes actifs dans le volontariat et les voyages alternatifs  
3, rue du parc Royal  
1020 Bruxelles  
Tél : + 32 (0)2/4782919  
Fax: idem  
[info@javva.org](mailto:info@javva.org)  
VVS : Vereniging van vlaamse studenten  
Gulden vlieslaan 17 a Box 80  
1050 Brussels Belgium  
Tél : + 32 (0) 2 5020 122  
Fax : + 32 (0) 2 5117 806  
<http://www.vvs.ac>

FEF : Fédération des étudiants francophones  
Chaussée de Haecht, 25 B-1210 Bruxelles  
Tél : + 32 (0) 2 223 01 54  
Fax : + 32 (0) 2 217 27 93  
<http://www.fef.be/>  
[fef@swing.be](mailto:fef@swing.be)

## **Espagne**

Secrétariat général à la Jeunesse (secretaria general de Joventut)  
C. de Calabria , 147  
08015 Barcelona  
Tél : + 34 93 483 83 33  
Fax : + 34 93 483 83 00  
<http://www.gencat.es/joventut>

Centre universitaire de Barcelone (BCU)  
C. de Calabria , 147  
08015 Barcelona  
Tél : + 34 93 483 83 93  
Fax : + 34 93 483 83 00  
<http://www.bcu.cesca.es>

AJEC : Association de Joves Estudiantes de Catalunya  
Junta de comere, 26  
08001 Barcelona  
ajec@ajec.net  
<http://www.ajec.net>  
CJE : Conseil de la Jeunesse Espagnol  
Montera 24 -6  
28013 Madrid  
Tél : + 34 91 701 04 20  
Fax : + 34 91 701 04 40  
info@cje.org  
<http://www.cje.org>

Association des Étudiants en Économie (AAE)  
Université Autonome de Madrid  
Módulo XII-Despacho 203  
Fac. CC. Económicas y Empresariales  
Universidad Autónoma de Madrid  
Ciudad Universitaria de Cantoblanco  
Tél: +34 91 397 42 19  
<http://www.aee.es.org>

CANAE  
Montera 10 - 12, piso 3 -8  
28013 Madrid  
Tél : + 34 91 52 109 94  
<http://www.canae.org>

AIESEC  
C/Callao n°1 oficina 412  
28013 Madrid  
Tél : + 34 91 360 40 18  
Fax : + 34 91 360 40 19  
<http://www.es.aiesec.org>

## **France**

ACTES Lyon : Association de Coopération avec le Tiers-monde pour l'Éducation et la Santé  
8, avenue Rockefeller 69373 Lyon Cedex 08  
<http://www.actes.fr.st>  
AFEV : Association de la Fondation Étudiante pour la Ville  
26 bis, rue du Château-Landon  
75010 Paris  
Tel : +33 (0) 1 40 36 01 01  
Fax : +33 (0) 1 40 36 75 76

Cap Magellan  
20, rue de la Reynie  
75004 Paris  
Tel : +33 (0) 1 42 77 46 89  
Fax : +33 (0) 1 42 77 69 14  
[www.capmagellan.org](http://www.capmagellan.org)

GENEPI : Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées  
4-14, rue Ferrus

75014 Paris  
Tel : +33 (0) 1 45 88 37 00  
Fax : +33 (0) 1 45 88 96 87

IASTAR-France : Fédération française des radios étudiantes  
21, rue Voltaire  
75011 Paris  
Tel : +33 (0) 1 40 09 26 50  
Fax : +33 (0) 1 40 06 26 49

UNEF-ID : Union Nationale des Étudiants de France– Indépendante et Démocratique  
46, rue albert thomas  
75010 paris  
Tél : + 33 (0) 1 42 02 25 55  
Fax : + 33 (0) 1 42 03 33 91  
<http://www.unef-id.org>

## **Hongrie**

HÖÖK (union nationale étudiante hongroise)  
1146 Budapest, Ajtosi Durer sor 19-21  
Tél : +36 1 343 6492

Hadju-Bihar County gouvernement  
H 4024 Debrecen, piac u 54  
Tél : + 36 52 507 564  
Fax : + 36 52 507 514

Association of Hajduboszormeny Youth  
Bocskai square 2  
4220 Hajduboszormeny  
Tél : + 36 52 229 786  
[bofit@freemail.hu](mailto:bofit@freemail.hu)

Due  
Örs vezér tere 11  
Budapest  
Tél-Fax : + 36 6 1 222 82 13  
[Due@matavnet.hu](mailto:Due@matavnet.hu) <http://www.due.hu>

Budapest university of technology and economics  
Tampont tanacsado (junior entreprise)  
Mûegyetem rkp. 3. K.l. 52  
1111 Budapest  
Tél : + 36 1 463 1111  
Fax : + 36 1 463 1110  
<http://www.bme.hu>  
<http://www.tampont.bme.hu>

## **Italie**

Unione degli Universitari  
Via Morgagni 27  
00161 Roma  
Tél : + 39 (0)6 44252985  
Luiss - Libera Università Internazionale degli Studi Sociali Guido Carli

Viale Pola, 12 - 00198 Roma  
Tél : + 39 (0)685225301  
Fax : + 39 (0) 686506519

IAPSS (International Association for Political Science Students)  
c/o Luiss "Guido Carli"  
V.le Gorizia 17  
00198 Roma  
Tél : + 39 (0)685225417  
Fax : + 39 (0)685225404  
excom2001@iapss.org  
<http://www.iapss.org>

Universita degli studi di Roma "La Sapienza"  
Facoltà di Scienze Politiche  
5, Piazzale Aldo Moro  
I 00185 Roma,  
Tél: +390649911  
<http://www.uniroma1.it>

SIOI (Societa Italiana per l'organizzazione internazionale)  
Piazza di San Marco, 51 - 00186 Roma  
Tél. + 39 (0)6 6920781  
Fax: + 39 (0)6 6789102

M.S.O.I (Movimento Studentesco per l'Organizzazione Internazionale)  
Piazza di San Marco, 51 - 00186 Roma  
Tél. + 39 (0)6 69207843  
Fax: + 39 (0)6 6789102  
<http://www.sioi.org/MSOI.html>

## **Pays-Bas**

CNJ / Vereniging 31  
Prinsengracht 770-II  
1017 Amsterdam  
Tél : + 31 (0) 20 638 39 18  
Fax : + 31(0) 20 638 60 14

ISO : interstedelijk Studenten Overleg  
Drieharingstraat 25  
3511 BH Utrecht  
Tél : + 31 (0) 30 2302 666  
Fax : + 31 (0) 30 2304 411  
<http://www.iso.nl>

LSVb : Landelijke Studenten Vakbond  
Neude 29 bis  
PO Box 1335  
35 00 Utrecht  
Tél : + 31 (0) 30 2316 464  
Fax : + 31 (0) 30 2341 991  
<http://www.lsvb.nl>

## **Portugal**

CNJ : Conselho Nacional de juventude  
Rua Forno de tijolo, 73 – 2  
1170 – 134 Lisboa  
Tél : + 351 21 816 01 30  
Fax : + 351 21 816 01 39  
<http://www.cnj.pt>

AAL : Association Académique de Lisbonne  
Rua padre gregorio verdonk, 4 A  
1400 - 362 Lisbonne  
Tél : + 351 21 847 62 77  
Fax : + 351 21 840 79 61  
<http://www.aal.pt>

Faire : Forum Academico para a informacao et representação externa  
Casa municipal da juventude  
Rua eng. Silverio P silva  
3800 – 075 Aveiro  
Tél :+ 351 234 406 522  
Fax : + 351 234 406 524  
<http://www.faire.pt>

## **Slovénie**

Student Organisation of the University of Ljubljana  
International Office  
1000 Ljubljana  
Kersnikova 4  
Tél.: + 386 61 1337 219  
Fax: + 386 61 1333 348  
<http://www.sou.uni-lj.si>

Student Organisation of the University of Maribor  
International Office  
2000 Maribor  
Gosposvetska cesta 83  
Tél.: + 386 62 211 977  
Fax: + 386 62 29 355  
<http://www.uni-mb.si/~sousvet>

Centre culturel étudiant (studentski kulturni center)  
1000 Ljubljana  
Kersnikova 6  
Tél.: + 386 (0)1 438 0 300  
[Info@k6-4.org](mailto:Info@k6-4.org)

SSCA –Ljubljana  
Vegova 8  
1000 Ljubljana  
Tél : + 386 1 4262192  
[scca@mail.ljudmila.org](mailto:scca@mail.ljudmila.org)  
<http://www.ljudmila.org/scca>

Institut français Charles Nodier

Breg 12  
1000 Ljubljana  
Tél : + 386 1 2000 530  
Fax : + 386 1 2000 532  
<http://www.institut.amba-France.si>

SKIC  
Cesta 27 aprila 31  
Bloc X  
1000 Ljubljana  
Tél : + 386 1 423 6970  
Fax : + 386 1 423 69 74  
[ww.skis-zveza.si/](http://www.skis-zveza.si/)

## **Suède**

SFS (Sveriges Förenade Studentkårer)  
Wollmar Yxkullsg 16  
118 50 STOCKHOLM  
Tél: + 46 (0) 8-54 57 01 00  
Fax: + 46 (0) 8-54 57 01 10  
[sfs@sfs.se](mailto:sfs@sfs.se)  
<http://www.sfs.se>

Université de Stockholm  
Union étudiante  
Ola Hanssongatant 4  
112 52 Stockholm  
Tél : + 46 (0) 8 674 62 20  
<http://www.sus.su.se>

Uppsala universitet  
Box 256, 751 05 Uppsala  
Tél :+46 (0) 18 471 00 00  
Union étudiante / uppsala studentkar  
Tél : + 46 (0) 18-480 31 05  
Fax : + 46 (0) 18-480 31 29  
<http://www.student.uu.se/us>  
[int@us.uu.se](mailto:int@us.uu.se)

Uppsala ekonomerna  
Kyrkogarsgatan 6B  
753 12 Uppsala  
Tél : + 46 (0) 18 471 69 70  
Fax : + 46 (0) 18 471 69 79  
[ordf@uppsalaekonomerna.com](mailto:ordf@uppsalaekonomerna.com)

SACO : Sveriges Akademikers Centralorganisation, (Confédération des associations  
professionnelles)  
Box 2206, 103 15 Stockholm  
Tél: + 46 8 613 48 00  
Fax: + 46 8 24 77

Centre culturel suédois  
11 rue payenne 75013 Paris  
Svenska institutet

Sverigehuset, Hamngatan/Kungsträdgården  
Box 7434, 103 91 Stockholm  
Tél : + 46 (0) 8 789 20 00  
Fax: + 46 (0) 8 20 72 48  
si@si.se

## **Europe**

ESIB : the national unions of students in Europe  
Avenue de la toison d'or 17 A box 80, 1050 Bruxelles  
Tél : + 32 (0) 2 502 23 62  
Fax : + 32 (0) 2 511 78 06  
<http://www.esib.org>

AEGEE  
Association des Etats Généraux des Etudiants de l'Europe  
Secrétariat Rue Nestor de Tiere,  
B-1030 Bruxelles  
Tél : + 32 2 245 23 00  
Fax : + 32 2 245 62 60  
[headoffice@aegee.org](mailto:headoffice@aegee.org)  
[ww.aegee.org](http://www.aegee.org)

EU- student vote  
<http://www.eu-studentvote.org>

ELSA  
239, boulevard Général Jacques  
B - 1050 Brussels, Belgium  
Tél: + 32 2 646 26 26  
Fax: + 32 2 646 29 23  
E-mail: [elsa@nic.inbe.net](mailto:elsa@nic.inbe.net)  
<http://this.is/elsa>

Forum européen de la Jeunesse  
Rue Joseph II 120, 1000 Bruxelles  
Tél : + 32 2 230 64 90  
Fax : + 32 2 230 21 23  
[youthforum@youthforum.org](mailto:youthforum@youthforum.org)  
<http://www.forumjeunesse.org>

## **La Bibliographie**

### **Allemagne**

OFAJ: Office franco-allemand pour la jeunesse (Paris, Berlin). Glossaire Engagement Citoyen. Paris : OFAJ,2000.108 p.

Organisations and Institutions in the Federal Republic of Germany. Bonn : IJAB:  
International Youth Exchange and visitor's service of the federal Republic of Germany, 1994.  
272 p. ISBN 3-924053-06-5.

Stover, M. Les études en Allemagne: Informations pour étrangers sur les études dans les Fachhochschulen. 6e éd. act. Bonn: DAAD : Office allemand d'échanges universitaires, 1999.  
106 p. ISBN 3-87192-735-X.

Stover, M., Mudra, S. Les études en Allemagne: Informations pour étrangers sur les études universitaires. 6e éd. act. Bonn: DAAD : Office allemand d'échanges universitaires, 1999. 106 p. ISBN 3-87192-739-2.

## **Belgique**

Bouger en Europe. 7e éd. Bruxelles: Comité pour les relations Internationales de Jeunesse, le Conseil de la Jeunesse, 2000. 96 p.

Visa pour la Belgique. Bruxelles: Comité pour les relations Internationales de Jeunesse, le Conseil de la Jeunesse, 2000. 48 p.

## **Espagne**

Gabise SA. Enquête à la jeunesse de la Catalogne 1999: Résumé. Barcelone: Generalitat de Catalunya, 1999. 12 p.

Observatori catala de la Joventut. La joventud de Catalunya en Xifres: dades bàsiques de la joventut catalana - 2001. {la jeunesse catalane en chiffres}. Barcelone: Generalitat de Catalunya, 2001. 26 p.

Pla Nacional de la Joventut de Catalunya, Joves 2010. Barcelone: Generalitat de Catalunya, 2001. 136 p.

Pla Nacional de la Joventut de Catalunya, Joves 2010: Projecte Govern 2001. Barcelone: Generalitat de Catalunya, 2001. 108 p.

Secrétariat Général à la Jeunesse. Barcelone: Generalitat de Catalunya, 2001. 12 p.

## **France**

Alfandari, E., Archambault, E., Barthélemy, M. et al. Produire les solidarités: la part des associations. 2e éd. Paris: Mire Rencontres et recherches, 1998. 403 p. ISBN 2-11-090267-1.

Associations et engagements étudiants. Paris: Animafac. Jan. 1998. 93 p. (Factuel: la revue ; n.2).

Le festival de la citoyenneté; les Conseils de la Jeunesse. Paris: Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2001. 48 p.

Paris – 5,6 et 7 octobre 2000 La rencontre européenne des jeunes: les recommandations des 450 jeunes délégués. Paris: Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2000. 30 p.

Association Horizon 2000 Horizons. Planète étudiants : Quel monde veulent-ils construire? Paris: Horizon 2000 Horizons, 2000. 142 p.

Barthélemy M. Associations, le nouvel âge de la participation. Presses de Science – Po, 2000.

Ion J. La fin des militants ?. Editions de l'atelier, 1997.

Roudet B. Des jeunes et des associations. Coll. Débats jeunesse, l'Harmattan, 1996.

## **Hongrie**

Universitas Press: agence de la Formation et d'information scientifique. Pour étudiants uniquement: Mode d'emploi pour la Hongrie. Budapest: Tempus Fondation Publique, 2000. 120 p.

## **Pays-Bas**

Verenigingengids 2000 – 2001 {associations étudiantes 2000 – 2001}. Amsterdam: ASVA Studentenuunie, 2000. 124 p.

## **Portugal**

Linhas de Orientação Estrategica. Conselho Nacional de Juventude 2001-2002.  
Report: National Youth Conference. White paper on Youth Policy. Portugal, 2000.

## **Slovénie**

Brozina, D. L'espace éducatif européen: la mobilisation slovène. Revue Ouverture, n. 4.

## **Suède**

Beginners' guide for exchange students at Uppsala university. Uppsala : Uppsala Student Union and the Curators' committee, 2001. 31 p.

## **Remerciements**

### **En Allemagne**

Conny Reuter, Daniel Kretschner, Michael Graf, Christina Gerts, Diana Nissler, Kerem Dilmac, Joscha Gussman, Silvia Rocha et Tanja Vetter

### **En Angleterre**

Michael Prior-Jones, Adam Dymond

### **En Belgique**

Catherine Stilmant, Damien Poncelet, Loic Géronnez, Celine Francis

### **En Espagne**

Albert Cercos, Pablo Casado Arias, Paco Moza Zapatero, Ignacio Bustamante Calzada MaLuz Mora Sanchez, David Chica Marcos

### **En France**

Marion Chauvenet, Damien Coulbeaut, Marie Jourdain, Nathalie Kolbe, Agnès Konrat, Julie Meline, Irène Supper, Guillaume Varennes

En Hongrie

Ferenc Zsigo, Kristof Pleban, Judit Komuves, Imre Toviskes

### **En Italie**

Nicola dell' Arciprete, Silvia Ciriello, Giuliano Gennaio

### **Aux Pays-Bas**

Joos de Bruin, Hanna-Vera van Drunen, Angélique Tonnaer, Eleonora Tantaro, Ottavio di Bella, Salvatore Negri, Sara Abbate.

### **Au Portugal**

Paolo Alfonso, Rafael Silva, Sandra Nobre, Natanael José Carvalho da Vinha, André Miranda, Nuno Carolo,

### **En Slovénie**

Petrcica Mravlja, Darinka Trcek, Benjamin Leskovec, Laurent Capus, Sasa Glavan, Stasa Kraljic, Mateja Pavlica, Manja Klemencic

### **En Suède**

Thomas Nilsson, Maria Andersson, Frédérique Lemery, Kristian Sjöholm, Robert Rassmussen